



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

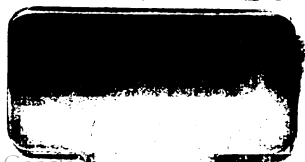
Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>



1870

21



MERCURE GALANT,

DEDIE' A MONSEIGNEUR

LE DAUPHIN.



72 IN 1684.



A LYON,

Chez THOMAS AMAULRY,
rue Merciere, au Mercure Galant.

M. DC. LXXXIV.

AVEC PRIVILEGE DU ROY.

1. The first part of the paper is devoted to a general
discussion of the problem. It is shown that the
problem is of great importance in the theory of
the differential equations of the second order.
2. In the second part the author considers the
case of the linear differential equations of the
second order. It is shown that the problem is
solvable in this case.
3. In the third part the author considers the
case of the nonlinear differential equations of the
second order. It is shown that the problem is
not solvable in this case.
4. In the fourth part the author considers the
case of the differential equations of the second
order with variable coefficients. It is shown that
the problem is solvable in this case.
5. In the fifth part the author considers the
case of the differential equations of the second
order with constant coefficients. It is shown that
the problem is solvable in this case.
6. In the sixth part the author considers the
case of the differential equations of the second
order with periodic coefficients. It is shown that
the problem is solvable in this case.
7. In the seventh part the author considers the
case of the differential equations of the second
order with quasi-periodic coefficients. It is shown
that the problem is solvable in this case.
8. In the eighth part the author considers the
case of the differential equations of the second
order with almost-periodic coefficients. It is shown
that the problem is solvable in this case.
9. In the ninth part the author considers the
case of the differential equations of the second
order with almost-periodic coefficients. It is shown
that the problem is solvable in this case.
10. In the tenth part the author considers the
case of the differential equations of the second
order with almost-periodic coefficients. It is shown
that the problem is solvable in this case.



LE LIBRAIRE AU LECTEUR.

Vous recevrez avec le Mercure, l'Histoire du Siege de Luxembourg, par l'Autheur du Mercure Galant: Quand vous l'aurez lû, vous avouerez que l'Autheur s'est surpassé, & qu'il ne se peut rien de mieux écrit, ny avec plus d'érudition. Vous y verrez l'origine de Luxem-

bourg , & le nom & Famil-
les de ceux qui en ont esté
Souverains.

Dans quinze jours vous
aurez aussi la Relation de
Gennev.

Il y a à la fin de ladite Hi-
stoire un Catalogue de plu-
sieurs Livres nouveaux que
vous m'avez demandé, vous
en ferez part à vos amis dans
votre Province.

Les Mercures se vendront
toujours 20.sols chaque Vo-
lumes , & les Extraordinai-
res 30.sols. Ceux qui les pren-
dront tous ou une bonne
partie , l'on leur en fera

une composition honneste.

L'Histoire du Siege de
Luxembourg avec une Car-
te, 20.f.

L'Homme de Cour , ou
les Maximes les plus fines &
les plus particulieres pour la
conduite d'un Homme du
monde, quelque Rang qu'il
y tiene , avec les Nottes
aussi amples que les Maxi-
mes , tirées des plus celebres
& fins Politiques, par le Sieur
Amelot de la Houssaie , in-
douze, 40. f.





TABLE DES MATIERES contenuës dans ce Volume.

A <i>Vant-propos.</i>	I
<i>Particularitez de l'entrevue de Monsieur le Duc de Savoie, & de Madame Royale ; ce qui s'est passé sur leur Route jusques à Thurin , & les Réjoüissances qui s'y font faites.</i>	2
<i>Ballade de Monsieur de Bense- rade.</i>	16
<i>Lettre du Roy de Pologne à Monsieur le Duc de S. Aignan, en luy envo- yant le Sabre du feu Grand Kizir.</i>	32
<i>Lettre de la Reyne de Pologne au même.</i>	33
<i>Extrait d'une Lettre de Monsieur le Marquis d'Arquiens au même. ibid.</i>	

TABLE.

<i>Lettre en Vers sur le pretendu Mariage de la Pucelle d'Orleans.</i>	36
<i>Relation tres-curieuse de la mort de la Reyne de Portugal.</i>	45
<i>Lettre du Roy de Siam au Pape , & au Roy de France , avec plusieurs particularitez touchant les Ambassadeurs embarqués pour France , sur le Vaisseau le Soleil d'Orient.</i>	65
<i>Sentimens de plusieurs grands Hommes , touchant la Statue envoyée au Roy par Messieurs de la Ville d'Arles.</i>	81
<i>Suite du Journal de la Cour , qui comprend plusieurs Articles, & la Reception faite au Roy à Chamilly.</i>	97
<i>Madrigal sur la Grossesse de Madame la Dauphine.</i>	113
<i>Plusieurs Ouvrages en Vers sur la prise de Luxembourg.</i>	119
<i>Ode à Monsieur le Maréchal de</i>	

TABLE.

<i>Créquy, sur le mesme sujet.</i>	128
<i>Lettre au Roy.</i>	131
<i>Réponse du Roy.</i>	133
<i>Mémoire présenté aux Etats Géné- raux par Monsieur le Comte d'Avaux.</i>	134
<i>Réponse faite par le mesme, sur les éclaircissemens qui luy avoient esté demandez touchant ce Mé- moire.</i>	139
<i>Morts considérables arrivées pen- dant ce mois.</i>	151
<i>Réponse de Monsieur Crochat à Monsieur Serrurier Astrologue.</i>	160
<i>Histoire.</i>	165
<i>Eveschez donnez par le Roy.</i>	173
<i>Conversion.</i>	177
<i>Charge de Dame d'Honneur de Ma- dame la Dauphine, donnée à Madame la Duchesse d'Arpa- jon.</i>	ibid.
<i>Seconde Partie de l'Academie Ga-</i>	

TABLE.

<i>tante.</i>	181
<i>Histoire du dernier Grand Vizir.</i>	182
<i>Madrigal sur la Prise de Luxembourg.</i>	184
<i>Enigme.</i>	185
<i>Autre Enigme.</i>	186
<i>Ce qui s'est passé à l'Attaque de Gironne.</i>	191
<i>Réponse aux Lardons du dernier mois.</i>	198
<i>Arrivée des Ambassadeurs du Divan d'Alger.</i>	233

Fin de la Table.

EXTRAIT DU PRIVILEGE du Roy.

PAR Grace & Privilege du Roy, donné à Chaville le 18. Juillet 1683. Signé, Par le Roy en son Conseil, JUNQUIERES. Il est permis à I. D. Ecuyer, Sieur de Vizé, de faire imprimer tous les Mois un Livre intitulé MERCURE GALANT, contenant plusieurs Pieces, Relations, Histoires, Aventures, & autres Ouvrages historiques, curieux & galans; pour la satisfaction de nôtre cher & tres-ami Fils LE DAUPHIN; pendant le temps & espace de dix années, à compter du jour que chacun desdits Volumes sera achevé d'imprimer pour la premiere fois: Comme aussi défenses sont faites à tous Libraires, Imprimeurs, Graveurs & autres, d'imprimer, graver & debiter ledit Livre sans le consentement de l'Exposant, ny d'en extraire aucune Piece, ny Planches servant à l'ornement dudit Livre, mesme d'en vendre separément, & de donner à lire ledit Livre; le tout à peine de six mille livres d'amende contre chacun des contrevenans, & confiscation des Exemplaires contrefaits; ainsi que plus au long il est porté audit Privilege.

*Registré sur le Livre de la Communauté
le 14. Septembre 1683.*

Signé ANGOT, Syndic.

Et ledit Sieur I. D. Ecuyer, Sieur de
Vizé, a cédé & transporté son droit de
Privilege à Thomas Amaulry, Libraire à
Lyon, pour en jouir suivant l'accord fait
entr'eux.

*Achevé d'imprimer pour la premiere fois
le 13. Juillet 1684.*



Avis pour placer les Figures.

LE Camp de Thulin doit regarder la page 100.

L'air qui commence par *Voicy le retour du Printemps*, doit regarder la page 151.

La Chanson qui commence par *Fut-il jamais Breuvage*, doit regarder la page 188.

MERCU



MERCURE GALANT



JUIN 1684.



E ne sera point, Madame, par une action particuliere du Roy que je commenceray cette Lettre. Celles dont j'aurois à vous parler, demandent plus d'étendue, & comme des Volumes entiers pourroient à peine suffire pour marquer une partie des plus glorieuses circonstances de

Juin 1684.

A

ce qui s'est fait de grand pendant ce Mois-cy , c'est aux Lettres séparées que je vous ay adressées là-dessus , que je vous renvoye. Ce qu'elles contiennent est arrivé par des ordres donnez apres des mesures si justes , que le succès en estoit infailible. Cependant je ne m'éloigneray pas beaucoup de ma matiere ordinaire , puis que le **Mariage de Madame la Duchesse Royale** dont vous attendez la suite, est encore l'ouvrage de ce mesme Roy , qui ne fait rien que de merveilleux. Ma derniere Lettre vous apprit que cette Princesse estoit partie de Lyon le Vendredy 5. de May. Elle continua sa route vers Pont Beauvoisin. C'est un Bourg de Dauphiné , qui sépare la France la Savoye. La Riviere de Guyet,

sur laquelle il est situé, fait cette séparation, & il prend son nom du Pont. Tandis que Madame la Duchesse Royale s'avançoit de ce costé-là, Monsieur le Duc de Savoye qui venoit la recevoir, arriva à Chambéry. Cette Ville, Capitale de Savoye, estoit l'ancien Sejour des Ducs, & est le Siege d'un Parlement, que l'on appelle Sénat. Il est composé de quinze Sénateurs, & de quatre Présidens. Il y a aussi une Chambre des Comptes, composée de Présidens, Auditeurs, & des Généraux & Trésoriers des Finances de Savoye. La Ville, qui est assez grande, est située sur la petite Riviere d'Orbanne, dans une Plaine, autour de laquelle on voit diverses Collines. Il y a un beau Chasteau qui commande à la Ville, & dont Monsieur

le Marquis de S. Maurice est Gouverneur. Les Jardins en sont fort propres. Dans la Court de ce Chasteau est la Sainte Chapelle, desservie par des Chanoines. Monsieur le Duc de Savoye s'estant rendu en poste à Chambéry le Lundy premier jour de May sur les sept heures du soir, trouva les Ruës remplies d'un Peuple nombreux qui faisoit retentir de toutes parts, *Vive Savoye*. Monsieur le Marquis de S. Maurice, qui l'attendoit à la Porte du Chasteau, luy en présenta les Clefs. Ce Prince l'embrassa fort tendrement, & & dès qu'il fut déboté, il entra dans la Sainte Chapelle, & voulut voir en suite toute la maison. Le lendemain, le Sénat, la Chambre des Comptes, & les Echevins, le haranguerent. Ce

mesme jour il envoya inviter toutes les Dames de la Ville pour les divertissemens du soir, & leur fit l'honneur de les baiser toutes. Pendant tout le temps de son séjour, qui fut jusqu'au Samedi, il y eut chaque soir Tables de Bassete, Collation, & Violons, afin que chacune eust dequoy se satisfaire. Le mercredi, il alla à S. François, avant que de se faire voir au Vernay. Le Vernay est dans un Fauxbourg de cette Ville. C'est un Lieu fort ombragé de plusieurs rangs de vieux Arbres, comme une partie du Cours de Paris, où tout le monde s'assemble & se promene. Le Jeudy il prit le divertissement de la Chasse du costé d'Aspremont, & y demeura tres-peu, à cause de l'excessive chaleur. Le soir il retourna au Vernay *incognito*, &

entretint plusieurs Dames , chacune en particulier. Le Vendredy il passa l'apresdînée avec les Prélats qui s'étoient rendus à Chambéry, & dança le soir au Vernay, que l'on avoit illuminé par ses ordres , & où il avoit fait venir des Violons , des Hautbois , & des Trompetes. Apres qu'on eut dancé quelque temps , il pria les Dames de passer dans un Jeu de Paume, qui est dans la mesme Place du Vernay. Elles y trouvèrent une Collation des plus magnifiques. Ce Prince ayant exhorté tout le monde à se bien divertir , se retira sans rien dire , pour aller se préparer à ses devotions , qu'il vouloit faire le lendemain , & dont il s'acquitta avec une pieté tres-édifiante. Le Samedy 6. de May , il alla coucher aux Echelles en un Châ-

teau, d'où il envoya monsieur le Comte Scaravella, Gentil-homme de sa Chambre, & maistre des Cerémonies, à Pontbeauvoisin, avec ordre d'y régaler les Princesses, les Dames, & les Officiers du Roy, qui avoient accompagné madame la Duchesse Royale jusqu'en ce Lieu-là. monsieur le Comte de Soissons, & monsieur le Prince Philippes son Frere, le suivirent aux Echelles. Ces Princes estoient venu le saluer à Chambéry. Il les avoit trouvez dans sa Chambre lors qu'il estoit revenu du Jeu de Paume, & il les avoit reçeus avec de grands témoignages de satisfaction & d'amitié. Le Dimanche 7. ce jeune Duc partit des Echelles en poste sur le midy, accompagné de sa plus considérable Noblesse. Ses Gardes

§ MERCURE

s'estoient rendus dès le Samedi au soir à Pontbeauvoisin, où étant arrivé dans la maison qui luy estoit préparée sur ses Etats, il ne fit que changer de Juste-au-corps, sans descendre de cheval, & poussa jusque chez Madame la Duchesse Royale. Cette Princesse entendant les Trompetes & les Timbales qui l'assuroient de son arrivée, s'échapa à quelque impatience de le voir, & se mit d'abord à la Fenestre; mais sa modestie l'obligea sur l'heure à s'en retirer, & elle ne songea plus qu'à aller sur l'Escalier au devant de luy. Ce Prince entra dans la France avec ses Gardes l'Epée à la main, & estant descendu de cheval, il monta l'Escalier d'une si grande vitesse, que Madame la Duchesse Royale eut à peine descendu trois

degrez , qu'il l'arresta. Ce fut sur cet Escalier que se firent les premiers embrassemens de part & d'autre, avec une extrême satisfaction , & mesme avec surprise de S. Altesse Royale , qui trouva la jeune Princesse de beaucoup plus belle que son Portrait , se plaignant du Peintre qui luy avoit fait injure , & voulant que l'on réformast celuy qu'il avoit à Turin sous son Dais. Il la remena dans son Appartement , & n'y demeura qu'autant qu'il falut pour les honnestetez & les caresses qu'il fit à toutes les Dames. En suite il luy prit la main , & la conduisit dans une Chaise qui l'attendoit au bas de l'Escalier. Il l'accompagna à pied, la main toujours sur la Chaise , jusque dans le Territoire de ses Etats ; & estant alors monté à

cheval , il commanda aux Porteurs d'estre diligens. La grande poussiere qui s'éleva , jointe à l'envie qu'eurent ces Porteurs de se surpasser les uns les autres , fut cause qu'il y en eut quelques-uns qui expirèrent en posant la Chaise. On avoit préparé une superbe Collation aux Echelles , qui est à moitié chemin de Chambéry , mais on ne s'y arrêta pas. Monsieur le Duc de Savoye , qui alloit toujours à costé de la Chaise de la Princesse , luy apporta luy - mesme un Verre de Limonade , qu'elle reçeut de sa main fort modestement. Elle monta en carrosse à demy-lieuë de Chambéry , où elle entra sur les six heures du soir , ou pour mieux dire , où elle eut peine à entrer , à cause de la grande foule de Personnes de toutes condi-

rions, qui étoient accouruës pour
 luy rendre leurs respects , & sa-
 tisfaire leur affection & leur cu-
 riosité. Toute la Bourgeoisie
 estoit sous les armes , & il vous
 doit estre aisé de vous figurer le
 bruit de l'Artillerie. Elle alla au
 Chasteau descendre à la Sainte
 Chapelle, où Monsieur le Camus,
 Evêque de Grenoble, l'attendoit,
 avec monsieur l'Archevesque de
 Tarentaise , & Monsieur l'Evê-
 que de Geneve. Le premier de
 ces Prélats, que l'on reconnoit
 dans Chambéry pour le Spiri-
 tuel , son Diocese s'étendant
 jusque-là, donna à Leurs Alteſſes
 Royales la Bénédiction accou-
 tumée. Cette cérémonie estant
 faite , la jeune Princesse se retira
 dans son Appartement. Plus de
 deux cens Femmes de qualité de
 Dauphiné & de Savoye, se trou-

verent à son passage sur le grand degré du Chasteau. Elle leur fit un accueil si obligeant, que dès ce moment elle gagna tous les cœurs. On luy dit qu'il y avoit quelque différence à faire entre elles, & que si elle en devoit baiser quelques-unes, il y en avoit d'autres à qui elle devoit seulement donner sa main. Elle répondit qu'elle baiseroit les unes par obligation, & les autres par amitié. Ainsi elle n'en excepta aucune, & les charma toutes. La Noblesse de Savoye luy vint aussi rendre ses respects. Elle les reçut placée sous un Daiz, dans sa Chambre de parade. Monsieur le Duc de Savoye luy nommoit les Hommes, & madame la Princesse de la Cisterne, sa Première Dame d'honneur, luy fit connoître les Dames. Leurs

Alteſſes Royales ſe retirèrent enſuite en leur particulier , & lors qu'on eut ſervy le Soupé , Elles firent mettre à leur Table Madame la Princeſſe de Lillebonne , les deux Princeſſes ſes Filles , & Madame la Maréchaſſe de Grancé. Le Soupé , quoy que magnifique , dura peu. Le Mariage fut conſommé cette meſme nuit ; & le lendemain ces deux illuſtres Epoux eſtoient ſi libres & ſi familiers enſemble , qu'on auroit jugé qu'ils ſe connoiſſoient depuis long-temps. Ce jour là , qui eſtoit le 8. du mois , Madame la Duchefſe Royale alla à la Sainte Chapelle , où Monſieur le Doyen de la Pérouſe , que ſon éloquence & ſa pieté ont rendu auſſi fameux à Paris , qu'il l'eſt en Savoye , vint recevoir à l'entrée , & luy

fit une tres-belle Harangue. On chanta le *Te Deum* dans cette Chapelle, & Leurs Alteſſes Royales qui dînerent en Public, n'eurent perſonne à leur Table. L'aprèsdinée, les Magiſtrats & les Echevins vinrent complimenter la Princeſſe. Le Mardy 9. elle fut auſſi complimentée par les Officiers d'Anneſſy, & le lendemain par les Députés de Geneve, qui luy apporterent divers Présens. Le Jeudy 11. elle ſortit en parade, avec tous ſes Gardes, & toute la Cour, & alla entendre la Meſſe aux Cordeliers, où le Gardien la harangua. L'aprèsdinée elle viſita les Peres Jéſuites, les Filles de la Viſitation de Sainte Marie, & les Religieuſes reformées de Sainte Claire. Le Vendredy 12. elle partit de Chambéry, ac-

GALANT. 11

compagnée de toute la Noblesse jusqu'à Montmeillã, où elle coucha. C'est une petite Ville sur la Rive droite de l'Isere, à deux lieües de Chambery. Elle a une Forteresse bastie sur la pointe d'un Rocher escarpé. Cette Forteresse commande le Passage, qui est fort étroit entre les Montagnes. Madame la Princesse de Lillebonne, & les Princeses ses Filles, dont tout le monde a admiré la beauté, s'en retournèrent dès le mercredy en France, avec une partie des Officiers du Roy, qui avoient accompagné Madame la Duchesse Royale, & le reste des Officiers estoit party ce même jour Vendredy, avec madame la maréchale de Grancé. monsieur le Duc de Savoye leur avoit fait distribuër à tous des Présens fort magnifi-

ques. madame la Princesse de Lillebonne reçût un Bracelet de Diamans , & les Princesses ses Filles , des Pendans d'oreilles d'un grand prix. Leurs Alteſſes Royales vinrent coucher le Samedi 13. à Aiguebelle , à quatre lieües de Montmeillan. Le Dimanche , Elles partirent pour S. Jean de morienne , Ville Episcopale , à six lieües d'Aiguebelle. madame la Duchesse Royale y alla coucher , & monsieur le Duc de Savoye ayant pris la Poste à la moitié de cette Route, se rendit à Lanebourg, dix lieües pardelà S. Jean de morienne , où la Princesse passa le Lundy. L'Evesque de cette Ville , qui est riche , de naissance , tres-magnifique , & qui a beaucoup d'esprit , s'estoit préparé pour la recevoir. Son Alteſſe Royale

y avoit d'ailleurs envoyé ses Officiers, & rien n'y manquoit pour les Apprests. Ce Prince estant party de Lanebourg le 15. à neuf heures du matin, arriva à Turin à une heure après midy, ayant fait sept Postes, qui sont plus de quatorze grandes lieües, & des plus rudes. Il en repartit le Mercredy 17. environ à la mesme heure, & se rendit à cinq heure à Lanebourg, où madame la Duchesse Royale vint coucher. Le lendemain elle passa le Mont Seny, & arriva à Suse le soir, Son Altesse Royale ayant toujours fait marcher sa Chaise à côté de celle de cette Princesse, en traversant la Montagne. Monsieur le Prince de Carignan la reçût à Suse, où il avoit envoyé toute sa Maison avant luy, pour luy

préparer un Regale. Vous jugez bien qu'il fut magnifique. Dom Gabriel , Prince naturel de Savoye , vint luy faire Compliment au mesme lieu , & luy apporta un riche Présent de la part de madame Royale. C'estoit le Portrait de monsieur le Duc de Savoye , enrichy de Diamans d'un fort grand prix. Elle passa tout le Vendredy à Suse , & se rendit le Samedy 20. à Rivoli , qui est une des plus belles maisons de S. A. R. à sept milles de Turin. Madame Royale s'y estoit renduë aussi le mesme jour pour l'y recevoir , accompagnée de Madame la Princesse Louïse de Savoye , & des Personnes les plus qualifiées de la Cour , de l'un & de l'autre Sexe. On y avoit préparé une Collation exquise , où tout ce qu'on peut s'imaginer

de propre & de magnifique , fut
servy en abondance. Elles par-
tirent toutes ensemble , & arri-
verent à Turin sur les dix heu-
res du soir , au bruit de plus de
trois cens coups de Canon. La
jeune Princesse estoit dans le
Carrosse de Madame Royale. On
avoit illuminé toutes les Fene-
stres de tous les Etages des
Maisons , qui depuis la Porte
neuve par laquelle elle passa ,
jusques au Chasteau de S. A. R.
semblent estre des Palais , tant
la structure est égale en toutes.
Lors qu'on fait voir le S. Suaire
au Peuple , on l'apporte au mi-
lieu d'une Galerie découverte ,
qui divise en deux la grande
Place du Chasteau , qui est fort
longue. Ce lieu , qui est un es-
pace en rond , qu'on couvre de
bois & de grosses toiles , est for-

mé d'une Tribune, dont les Piliers estoient chargez de petites Lampes en Branchages, qui paroissoient composer un petit Bois, ou quelque Berceau brillant. Cette espèce de Berceau finissoit le point de veüe, & fermoit la perspective depuis la Porte de la Ville, qui conduit droit au Chasteau par deux longues Ruës droites, que coupe une tres belle & tres grande Place, nommée la Place S. Charles. Les magnifiques Palais qui la composent, tous d'une fabrique égale avec leurs Arcades, la font ressembler à la Place Royale de Paris. Tout cela estoit rempli de Lumieres. La Façade des Peres Theatins estoit garnie d'une infinité de petites Lampes brillantes depuis le haut du Dôme de leur Eglise, jusques au

bas de la Place. Cette Eglise est située en face du Château. On lisoit en tres grosses Lettres formées de ces Lampes, *Fert, Fert, Fert*, au milieu de trois grands Lacqs d'amour, & au-dessous en semblables caracteres, *Anna gratiam, victor Amedeus gloriam, uterque Regno felicitatem*. On voyoit plus bas quatre grandes Devises Latines illuminées, au milieu desquelles estoient les Armes my parties de Leurs Alteses Royales. Plus de deux mille gros Flambeaux de cire blanche faisoient briller la Maison de Ville. Dans la Montagne voisine, la Vigne de Madame la Princesse de Savoye (c'est une superbe maison de plaisance en veüe du Chasteau de S. A. R. qui semble attachée à la Ville) estoit chargée d'une telle quan-

tité de ces Lampes brillantes , & en tel ordre , qu'on l'auroit prise pour un Palais enchanté. On en distinguoit toute la structure , & les jets d'eau qui y sont en-tres-grand nombre , en grossissoient leur éclat. Ce palais est au milieu d'un tres-spatieux Jardin tout en Terrasses , dont les Escaliers brilloient des mêmes Lumieres. Une grande Grote située au plus haut de ce Jardin , paroissoit estre le Dôme de ce palais éclatant , tant elle estoit garnie de ces feux. Celuy de l'Eglise des Capucins , qui est sur cette Montagne, jettoit une clarté surprenante. Si l'on donnoit tant de marques extérieures de joye , il y en avoit encore plus dans les cœurs. Chacun admiroit la jeune princesse , & luy trouvoit une si noble physiono-

mie, qu'il n'y eut personne qui n'en demeurast charmé. Elle fut conduite en son Appartement, où l'attendoient les plus considérables Dames de la Ville, à qui elle donna ses mains à baiser, & qu'elle voulut ensuite embrasser toutes. Elle le fit d'un air si aisé & si engageant, qu'on auroit dit qu'elle eust toujours esté avec elles. Le Dimanche 21. le Nonce du pape la complimenta sur son arrivée, aussi-bien que le Sénat, la Chambre des Comptes, & les autres Corps de Ville. Monsieur le marquis de Chiésa, premier président de la Chambre des Comptes, luy fit un tres-beau Discours. Elle va tous les jours à la promenade, dans le Carrosse de Madame Royale, & se rend le soir au Valentin, où se fait le Cours dans ses longues

Avenuës couvertes d'arbres tres-hauts. Les Carrosses de parade suivoient vuides les premiers jours. Le premier, auquel il ne manque rien pour une entiere magnificence , est tiré par huit Chevaux noirs des plus fiers, chargez de Housses de Velours rouge en Broderie, avec de hautes Aigretes. Le postillon & le Cocher sont aussi vestus de Velours rouge , couvert de Galons d'or & d'argent, & les pages ont une riche Livrée de Velours rouge toute en Broderie d'or, avec de tres-beaux Bouquets de plumes. La Feste du S. Suaire, qui avoit esté remise, fut celebrée le Dimanche 28. de May. Neuf Archevesques & Evêques de l'Etat de S. A. R. y assisterent , madame royale en suite , & le firent voir au peuple, ayant

ayant à leur droite madame la Duchesse royale , Madame la princesse Louïse , & monsieur le Duc de Savoye , vestu en habit de Chevalier de S. maurice. Ces quatre Alteses tenoient chacun un Flambeau de cire blanche , & leurs Aumôniers estoient de l'autre costé , à la gauche des prélats. Je vous ay déjà marqué que cette Feste se fait dans une espèce de Tribune au milieu de la grande place du Chasteau. Les deux Courts estoient remplies d'une infinité de monde , outre toutes les Fenestres , les Balcons , & mesme les toits. Le mercredy 31. la Cour alla à la belle maison de plaisance de la Venerie , à trois milles de Turin. Je ne sçaurois finir cet Article , sans vous faire part d'une Ballade que monsieur de Bense-

juin 1684.

B

16 M E R C U R E

rade a faite sur cet heureux Ma-
riage. Vous sçavez quelle est la
beauté de son Génie , & qu'il
n'appartient qu'à luy de traiter
les grands sujets noblement , en
y meslant le stile enjoué.



Sur le Mariage de Mademoi-
selle avec Monsieur le
Duc de Savoye.

B A L L A D E.

DU C qui tenez un rang parmi
les Roys ,
Et sur la Chypre avez de si beaux
droits ,
Tendre Pucelle est pour vous Dore
Celeste ,
Reyne de Chypre , ainsi comme au-
trefois

L'estoit Vénus , horsmis que pas modeste ,

En a le charme , & n'en a plus le reste.

Bien la devez recevoir à genoux.

Elle vous duit; tel Coq, telle Poulete;

Fleur de quinze ans un peu maigre entre nous ,

Mais elle aura bien tost gorge replete.

Que de trésors ! Vous les acquerez tous.

Pourriez-vous faire une meilleure emplete ?



Nopce , à vous dire icy ce que j'en crois ,

Aux uns est joye, aux autres peine & Croix.

Quant à vous deux, c'est profit manifeste.

L'Objet est pur, dont vous avez fait choix ;

28 M E R C U R E

*Quoy qu'en douceur nulle ne luy con-
teste ,*

*Oncques n'ayez crainte qui vous mo-
leste.*

*Amans Agneaux deviennent Mavis
Loups ,*

*En ce marché qui se fait aveuglete,
Point ne serez ny chagrin ny jaloux;
Vous jouïrez de fortune complete ;
L'Etoffe passe & Satin & Velours.
Pourriez-vous faire une meilleure
emplete ?*



*Déjà s'entend à régler ses emplois ,
Chante , s'occupe au travail de ses
doigts ,*

*Ne sçait que c'est de Galant qui pro-
teste ;*

*Ignore Amours, n'a pour leurs dou-
ces Loix*

*Veine qui tende en sa mine , en son
geste ;*

Coquetterie est pour elle une peste.

GALANT. 29

*Sans affecter d'ennuis & de dégousts,
Ores se joue avec sa Cadete,
Ores s'amuse à de simples Bijoux,
Et tant qu'on veut elle se tient seu-
lete ;*

*Là n'est besoin de grille & de ver-
roux.*

**Pourriez-vous faire une meilleu-
re emplete ?**

ENVOY,

*Quand vous verrez fleurir la Vio-
lette ;*

*Le joly temps , qu'il vous semblera
doux !*

*Aymez vous bien tous deux , jeunes
Epoux ,*

*N'ayeZ tous deux qu'une mesme
Toilete ,*

*Et ce sera belle épargne pour vous.
Pourriez-vous faire une meilleu-
re emplete ?*

Vous voulez bien que de la Cour de Savoye je passe à celle de Pologne. Ce que j'ay à vous en dire, est fort curieux. Vous sçavez, Madame, que Monsieur le Duc de S. Aignan a l'honneur d'estre Parent de la Reyne de Pologne, & que par son mérite il est fort considéré en cette Cour-là. C'est cette raison plus que la première, qui a donné lieu à ce qui suit. Monsieur de S. Louis, Capitaine de dragons dans l'Armée du Roy de pologne, dépêché par ce Monarque, & amené par Madame la Marquise de Béthune, apporta le 26. du dernier mois à Monsieur le Duc de S. Aignan, l'un des plus beaux Sabres qu'on ait jamais vûs, de la part de Sa Majesté polonoise, que cette marquise, Sœur de la Reyne de Pologne,

voulut elle-mesme luy mettre au costé. C'estoit le Sabre du Grand Vizir Cara Mustapha , qui a fait le Siege de Vienne. Il a la Poignée d'Ambre blanc , damasquinée d'un or entaillé dans la pierre. La Garde & le bout , aussi-bien que les Boucles du Fourreau & celles de la Ceinture, sont d'or , & la Lame d'acier de Damas, est remplie de caracteres d'or Arabes , dont on n'a pas encore l'explication. Cette Ceinture est d'un double Tissu d'or, d'argent & soye cramoisie ; il ne se peut rien voir de mieux travaillé , ny de si riche. Les Lettres de la main du Roy de Pologne , & de celle de la Reyne , sont telles. Elles ont toutes deux pour subscription , *A mon Cousin Monsieur le Duc de S. Aignan.*

LETTRE DU ROY DE
Pologne à Monsieur le
Duc de S. Aignan.

A Tant conçu, mon Cousin, de
longue-main beaucoup d'esti-
me pour vostre Personne, & ayant
appris par Monsieur le Marquis
d'Arquien, mon Beaupere, les sen-
timens que vous avez pour moy, &
que vous desiriez avoir un Sabre de
ma main, j'ay crû ne vous en pou-
voir envoyer un qui fust plus à vo-
tre gré, que celui que j'ay pris au
Grand Visir, à sa défaite à Vien-
ne, & duquel je me suis servie
dans les occasions suivantes. Je
voudrois pouvoir moy mesme vous
le mettre au costé, pour vous mar-
quer par là, comme je feray en
toute occasion, combien, mon Cou-

En je veux être à vous. Fait à Javarou ce 8. May 1684.

JEAN.

Lettre de la Reine de Pologne à ce mesme Duc.

IL n'est pas juste que le Roy mon Seigneur vous témoigne , mon Cousin , l'estime qu'il a pour vostre Personne , sans que de ma part je vous assure de celle que ie conserve aussi pour la vostre ; & vous prie de croire , mon Cousin , que lors qu'il se présentera occasion de vous en donner des preuves , vous connoistrez que ie suis à vous ,

MARIE CASIMIRE. R.

De Javarou ce 9. May 1684.

Dans une Lettre que Monsieur le Marquis d'Arquien , Pere de la Reyne , écrivoit en mesme

B S

temps à Monsieur le Duc de S. Aignan, il y avoit ces particularitez. Que le Roy de Pologne avoit eu dessein de luy faire faire encore un plus beau Sabre ; mais que depuis il avoit crû que celui qu'il avoit pris au Grand Vizir devant Vienne, & osté de son costé pour luy en faire présent, après s'en estre servy en plusieurs occasions qui avoient suivy, seroit plus à son goust, & que Sa Majesté s'estoit Elle-mesme donné la peine d'en accommoder la Ceinture, comme elle devoit estre pour luy. Que luy de sa part (j'entens Monsieur le Marquis d'Arquien) envoyoit à ce Duc un Sancharka, ou Mousqueton à la Turque, que le Grand Vizir se faisoit porter pour s'en servir dans les occasions & dont le Canon estoit de Damas. Il ajoutoit à cela mille marques

de tendresse & de bonté, & des souhaits ardens pour l'union parfaite du Roy son maistre avec celui de Pologne, l'assurant qu'il donneroit volontiers son sang pour la parfaite intelligence de ces deux grands Roys.

Je vous ay parlé dans plusieurs Lettres de ce qui a donné lieu au Pere Vignier de l'Oratoire, de croire que la Pucelle d'Orleans avoit esté mariée. Apparemment vous n'avez pas oublié les preuves sur lesquelles il a établi son opinion. C'est ce qui m'oblige à vous faire part des Vers que vous allez lire. Ils regardent cette fameuse Héroïne, à qui la France est si redevable.





L E T T R E

DE M^r L E C H. D E NA la Belle Champenoise Made-
moiselle de Maucler.

LA Tradition du País
 M'a depuis quelques jours appris
 Que le sage Mauclerc, Seigneur de
 la Chaussée,
 Vostre Trisayeul paternel,
 Dans son Ecu, du costé maternel,
 Portoit deux Fleurs de Lys, acostant
 une Epée,
 Dont la pointe estoit couronnée,
 Le tout d'or, dans un chāp d'azur,
 Et ce bruit public est si sûr,
 Qu'on m'a fait voir, dans deux Ca-
 chets d'agate,

*D'une gravûre ancienne & délicate,
Sous un mesme Timbre & Cimier,
Ces Armes, au second Quartier,
Et dans le troisiéme,
Avecque vostre Fasce, & le reste, au
premier,
Et dans le quatriéme;
Et de chaque costé, pour Support, un
Lévrier.*



*Sur cela je maintiens, aimable De-
moiselle,
Que vous sortez de Jeanne la
Pucelle,
Ou de quelqu'un de sa Maison,
Voila ses Armes, son Blaizon,
Et les porter, c'est de vostre descende
Une marque évidente.*



*Les Historiens racontans
Le détail de cette Famille,
Donnent à cette illustre Fille
Trois Freres, braves & galans,*

38 MERCURE

Jacquemin, Jean, & Pierre, ennoblis
avec elle,

En récompense & mémoire éternelle
De ses Faits triomphans.

Ils eurent Jacques Darc pour Peres
Isabeau Gautier fut leur Mere ;
Et ces trois Fils laisserent des En-
fans

En légitime mariage ;
Et la Pucelle eut le même avantage.



Vous me direz, mon Cavalier,
Cela s'accorde mal avec le Pucelage,
Le pouvez vous nier ?

Entendons-nous. Pucelle estoit un
nom de guerre

Qu'elle prit & garda, comme l'Ha-
bit guerrier,

Tant qu'elle combatit les Forces
d'Angleterre ;

Mais quand elle eust produit par
son heureux employ.

Le salut d'Orléans, & le Sacre du Roy,

*Sa Mission estant pour lors remplie,
Elle quitta ce nom, cet habit, cette vie
Revint vers son País, épousa dans
Arlon*

*Un Seigneur amoureux de son fa-
meux renom,
Et par luy, de Pucelle, & de simple
Bergere,
Elle fut faite Dame & Mere.*



*Vous direz là-dessus, donc comme
les Hébreux*

*De la Fournaise ardente,
Elle échapa sans mal de ce brazier
affreux,
Où le cruel Anglois la mit toute
vivante,*

*A Ruëen, en plein jour, aux yeux de
mille Gens ?*

*Il le faut avouer, la chose est surpri-
nante ;*

*Mais il arrive encor des coups plus
étonnans.*

40 MERCURE

*Le Ciel protege l'innocence.
Ses Spectateurs trahis , dans leur
injuste espoir ,
Ne virent rien de ce qu'ils crurent
voir ;
Et Mercure Galant a mis en évi-
dence ,
Et les raisons, & la façon ,
Qui causerent sa délivrance
De la mort, & de la prison.
Vous pouvez vous donner le plaisir
de le lire.*



*Vous m'allez sans doute encore dire,
Dés quatorze ans, cette jeune Beauté,
Par inspiration divine ,
Avoit fait vœu de chasteté
Entre les mains de Sainte Cathe-
rine.
Il est vrai ; mais les vœux portent
leur nullité,
Dans l'âge où l'on n'a pas la pleine
connoissance.*

*Il faut seize ans pour avoir la
puissance*

*D'en faire avec validité,
L'usage des Convents donne cette
science ;*

*Et puis ce vœu pouvoit n'estre que
pour un temps ,*

*Jusqu'à vingt , ou jusqu'à trente
ans ;*

*Car sur l'âge, où cette Bellone
Endossa la Cuirasse, & soutint nostre
Trône ,*

Les Auteurs sont fort diférens.



*Le principal, apres tant de mysteres,
Est de juger, si vous sortez
Et de vaines subtilitez,
Ou d'elle, ou seulement de quelqu'un
de ses Freres.*

*Pour moy, je crois en verité
Que vous défendez d'elle-même,
Vous avez une amour extrême
Pour nostre Nation, & pour sa Ma-
jesté ;*

MERCURE

*inde soumission pour la Grandeur
suprême ;*

De la candeur, de la bonté ,

De l'honneur , de la probité ,

*et vertus, & sur tout, du Zele &
du courage ,*

*Et tout pousser , à tout mettre en
usage ,*

*Et servir vos Amis dans leur ad-
versité.*

*font là les talens de la noble
Pucelle ,*

Ils marquent vostre extraction ;

La ressemblance en cette occasion

Est une preuve naturelle ,

On n'en peut fournir de plus belle



Trêve donc, aimable Mauclerc,

*et manquement de foy sur un sujet
si clair.*

Je serois prest d'entrer en lice

Contre le premier Champion ,

Qui par envie, ou par malice ,

Combattoit cette opinion.

*Sans l'effroyable feu, qui brûlant une
Ville ,*

*Ne laissa presque rien
A vostre Trisayeul, que sa Femme ,
& son Chien ,*

*Il vous seroit facile
De prouver par de bons Contrac̃ts,
L'honneur que j'attribue à vos nobles
appas ;*

*Mais parchemins, papiers, or, argent.
pierreries ,*

*Dans ce malheur public, furent en-
sevelies ;*

*Et le desastre de Vitry
Devint, hélas, le vostre aussi.*



*La Tradition reste, & l'on y doit
souscrire ,*

*Lors qu'elle est confirmée avec sin-
cérité*

*Par des raisons d'aussi grande
équité.*

Que celles que je viens de dire ;

*Et je ne doute point que Fournier ,
de Chemin ,
Du Lis, Blanchart, le Fevre , &
cent autres enfin*

*Honorez du doux avantage
D'avoir pour leurs Ayeux , Jean ,
Pierre , ou Jacquemin ,
Ne portassent bien témoignage ,
S'il estoit de nécessité ,
Que vous estes Parens , de ce noble
costé.*



*Mais comme Amour , nostre grand
Maistre ,
Se remarque d'abord , à sa Fleche , à
son Arc ,*

*Pour vous faire connoistre
Fille de Jeanne Darc ,
Vous n'avez qu'à paroistre .
Vostre taille , vostre air , vostre port ,
tous vos traits ,
Font dire , la voila cette illustre
lannette ,*

*Humble , avec mille attraits ;
Avec mille cœurs point Coquette ;
Sage dans le conseil , brave dans l'a-
ction ,*

*Le bonheur de nostre Province ,
L'honneur de nostre Nation ,*

*Digne d'avoir pour son Epoux un
Prince.*



*L'on disoit cela d'elle , & l'on le dit
de vous.*

*Elle reçoit pourtant Armoises pour
Epoux.*

*Voulez-vous achever un si beau pa-
rallele ?*

De grace , aimable Demoiselle ,

Recevez moy de la même façon ;

Je suis constant , je suis fidelle ,

Et vous verrez que je suis bon

Garçon.

*J'estois bien persuadé ; que
vous estimeriez autant que vous*

faites , les Conseils de la Reyne de Portugal à la Princesse sa Fille, que je vous ay envoyez dans ma Lettre du mois de May. Comme ils paroissent partir d'une ame toute pénétrée de l'Esprit de Dieu , vous ne serez pas fâchée que je vous apprenne quelques circonstances de la mort de cette Reyne . arrivée le 27. Decembre dernier , apres huit mois de maladie , à une demy-lieüe de Lisbonne , dans une maison de Campagne , où elle estoit allée le mois de Juillet pour y prendre l'air. Cette longue maladie commença par des maux d'estomac, suivis de vapeurs , d'insomniess & de degousts, qui la firent tomber dans une maigreur extrême. Les Medecins ont raisonné inutilement sur sa veritable cause. Quoy qu'ils soient tous conve-

nus que le mal venoit de loin
ç'a esté pour eux un mal inconnu , & contre lequel les remèdes ordinaires ont presque toujours esté sans effet. L'hydropisie de vents survint après la malignité , & fut accompagnée de tant d'autres maux particuliers , qu'il falut une patience égale à la sienne , & autant de courage qu'elle en eut , pour les supporter comme elle fit sans jamais se plaindre , & sans s'étonner des suites qu'elle prévoyoit assez. Dès les premiers jours qu'elle commença d'estre attaquée , & bien plus encore depuis , quoy que son mal qui diminuoit de temps en temps , donnast beaucoup d'espérance de guérison, elle a toujours dit qu'il ne finiroit qu'avec sa vie ; non pas par l'appréhension de la mort , qu'elle

le a regardée jusqu'à son dernier soupir , avec une confiance en la bonté & en la miséricorde divine , qui la mettoit au-dessus de toutes les craintes , mais parce qu'elle sentoit que Dieu depuis quelque temps l'avoit attirée à luy d'une maniere si particuliere , & l'avoit tellement détachée de toutes les choses auxquelles elle estoit le plus sensible , qu'elle ne reconnoissoit pas son cœur , tant il luy avoit plu de le changer , pour s'en rendre uniquement le Maître. Elle eut plusieurs autres pressentimens de sa mort , qui firent que longtemps auparavant elle s'y disposa avec toutes les préparations qu'elle pût y apporter , même dans un temps où elle avoit bien plus à esperer qu'à craindre pour le rétablissement de sa santé ;

afin

afin , disoit-elle , que ce ne soit point la crainte qui m'oblige à faire la volonté de Dieu , en cas qu'il m'appelle à luy , mais purement son amour ; & afin aussi qu'en ce temps-là je n'aye point de peine ny d'embaras dans un état où l'abattement , la foiblesse & la douleur font qu'on sçait peu ce que l'on fait , ou qu'on ne le fait qu'imparfaitement. Alors , ajouta-t-elle , tout ce que nous aurons à faire , si cela arrive , sera de renouveler ce que nous faisons présentement , & d'attendre sans inquiétude ce que Dieu voudra ordonner de nous. Dans cette pensée , quoy qu'elle parust se mieux porter , & qu'on songeât mesme à la faire revenir à Lisbonne , parce qu'elle avoit la force d'aller tous les jours à la promenade , & qu'elle faisoit chaque chose à l'ordinaire , ne

Juin 1684.

C

prenant plus que quelques petits remèdes qu'on luy donnoit pour la rétablir , elle fit une Confession generale de toute sa vie au mois de Septembre , avec une entiere exactitude , pour suppléer à deux autres qu'elle avoit faites depuis un an & demy. Ensuite elle communia , comme si elle eust dû mourir ce mesme jour , & voulut faire tous les actes de Foy , d'Espérance & de Charité , & toutes les protestations qu'on a coûtume de faire dans les derniers momens de la vie , remettant son ame entre les mains de Dieu avec une parfaite resignation. Elle fut si satisfaite de s'estre ainsi préparée , que protestant qu'elle estoit presté à mourir , elle disoit que Dieu luy feroit une grande grace , s'il vouloit

la prendre en l'état où elle estoit. Son mal, dans lequel elle retomba peu de temps après, luy ayant causé d'autres accidens qui osterent l'esperance qu'on avoit, elle continua dans sa fermeté, & dans la mesme disposition, sans rien craindre de ce qui pouvoit arriver. Tous les jours, en se promenant dans les jardins, son plus grand plaisir estoit de s'entretenir de la mort, & de la felicité des Saints; & afin de n'avoir à penser qu'à Dieu quand son dernier jour arriveroit, elle s'informa de l'état de sa Maison, & fit payer tout ce qui se trouva dû, qui estoit tres-peu de chose, tant elle avoit soin que tout y fust bien réglé, prenant garde tous les ans qu'on ne deust rien à personne. Elle parla dès ce temps là de faire son

Testament , & en ayant demandé permission au Roy , elle le fit avec toutes les formalitez nécessaires. Elle ordonna que son Corps seroit enterré aux Capucins qu'elle a fait venir de France , & dont elle a basti le Convent ; qu'on diroit vingt mille Messes pour le repos de son ame ; qu'on donneroit à toutes les Maisons Religieuses , qu'on appelle mandiantes , aux Hôpitaux , aux Prisonniers , aux Enfantstrouvez , à vingt Pauvres Filles pour les marier , aux Missions de la Chine , du Japon , & à celles qui se font dans le Royaume , aux Pauvres honteux ; ajoutant à tout cela une somme considérable pour racheter des Captifs. Six semaines avant sa mort , on luy apporta le Viatique , qu'elle reçût avec un respect & une de-

votion toute édifiante. Elle se trouva mieux depuis ; mais quelque espérance qu'il y eust de temps en temps du retour de sa santé , elle se prépara toujours à mourir , & pour cela , elle ne passoit aucun jour sans se faire lire quelque chose de ce qu'a fait le Pere Noüet , & elle disoit en l'entendant , *que l'on avoit envie de mourir , quand on regardoit la mort comme les saints l'ont envisagée , c'est à dire , comme un passage à une vie bien-heureuse.* Elle eut beaucoup à souffrir pendant tout le cours de sa maladie , mais sur tout pendant les dernieres six semaines qu'elle demeura toujours au Lit , sans se pouvoir remuer d'aucun costé. Ce fut avec des douleurs inconcevables , causées par des vents qui l'enfloient par tout le corps.

Jamais cependant elle ne laissa échaper aucune plainte. On admiroit son courage, & les Médecins eux mêmes qui connoissoient ce qu'elle souffroit, en estoient surpris. S'il luy survenoit quelque accident ou quelque douleur extraordinaire, elle disoit toujours que ce n'estoit rien, & prenoit ensuite tous les remèdes qu'on luy présentoit, quelques rudes ou amers qu'ils pussent estre. Elle communia plusieurs fois depuis qu'on luy eut donné le Viatique, & elle montrait une joye extrême, quand selon les Régles de l'Eglise on pouvoit luy renouveler la Communion, ce que son Confesseur fit aussi souvent qu'il le pût. Ces jours de Devotion particuliere, estoient pour elle des jours de soulagement, qui

ne venoit que de la consolation intérieure que sa ferveur luy faisoit sentir. Elle communia encore en Viatique le jour de Noël , & dit qu'elle croyoit l'avoir fait pour la dernière fois. Le Lundy 27. Decembre , elle demanda l'Extrême-Onction à la première ouverture qui luy en fut faite , & souhaita d'entendre la Messe auparavant. Le Roy & l'Infante y assistèrent. Ensuite elle pria qu'on luy dist tout ce qu'elle avoit à faire pour recevoir ce dernier Sacrement. On luy en expliqua les Onctions , & on luy marqua ce qu'il falloit qu'elle fît intérieurement & extérieurement , à quoy elle ne manqua point , s'acquittant de tout avec une présence d'esprit & une devotion admirable. Elle fit encore une reveuë, ou manie-

re de Confession générale , avec des sentimens de regret de ses pechez , d'amour de Dieu , & de résignation , les plus fervens que l'on puisse avoir en cet état. Elle renouvela alors à son Confesseur ce qu'elle luy avoit dit plusieurs fois dans sa maladie , qu'il l'avertist de ce qu'elle devoit faire , ou ne pas faire , parce qu'elle ne vouloit rien ômettre , & qu'elle se déchargeoit sur luy , si elle manquoit en quelque chose. Apres l'Extrême-Onction , elle entra dans une espee de sommeil doux , où sa poitrine commença à se remplir. Un Médecin estant venu luy tâter le poulx , elle entendit qu'il répondoit *pire* , à ceux qui luy demandoient ce qu'il en trouvoit , *Pire*, repartit-elle , *il est meilleur*, voulant marquer par ces mots ,

qu'elle approchoit du bonheur où elle aspirait depuis si longtemps. Ensuite elle s'attacha aux dernières préparations , tenant d'une main le Crucifix qu'elle embrassoit tendrement , & un Cierge bény de l'autre. Elle faisoit en François ou en Portugais, tous les actes qui luy estoient suggérez , selon la Langue dans laquelle on luy parloit. Elle demanda encore l'Absolution , un demy quart d'heure avant qu'elle poust le dernier soupir ; & quelqu'un luy ayant dit quelque chose pour la préparer à paroître devant Dieu , elle répondit deux fois en Portugais , qu'elle ne craignoit point de mourir. Elle dit aussi à son Confesseur, qu'elle avoit toujours entendu dire , *que dans l'heure de la mort, on avoit des peines & de rudes ten-*

tations , & que le Demon employoit tous ses efforts pour troubler les ames ; qu'elle ne sentoit rien de tout cela , & n'avoit aucun scrupule , mais qu'elle seroit bien aise de sçavoir ce qu'il faudroit qu'elle fist , si quelque tentation la surprenoit. Elle s'arresta à ce qu'on luy dit , & mourut tranquillement , & sans s'agiter , parce que la confiance qu'elle avoit en Dieu , & sa resignation à son amour , la mettoient en assurance contre toutes choses. Son Corps fut ensevely apres sa mort dans un Habit de S. François du Tiers Ordre dont elle estoit ; & son visage malgré la longueur de sa maladie , conserva un air de douceur & d'agrément , qui attendrit tous ceux qui la virent. Les Ceremonies de l'Enterrement se firent la nuit du Mar-

dy 28. du mesme mois de Decembre. Si-tost qu'on eut enlevé le Corps , le Roy & l'Infante monterent ensemble en Carrosse , & s'en retournerent à Lisbonne , où le Roy s'enferma d'abord dans son Quartier. Il y passa huit jours dans sa Chambre avec un Flambeau allumé , sans y avoir d'autre jour , & sans parler à personne. Il y demeura encore trente jours après cela , & n'y parla qu'aux Ministres pour les Affaires pressées de l'Etat. L'Infante occupa l'Appartement de la Reyne , & y fut servie par le mesme nombre d'Officiers que cette Princesse avoit , & de la mesme maniere. Il y eut quelque contestation entre ces Officiers , & ceux qui avoient esté nommez depuis un an & demy pour servir l'Infante.

On vouloit ſçavoir qui ſeroient ceux qui demeureroient , & les choſes furent accommodées de telle maniere , qu'on les fit ſervir les uns & les autres. Je croy, Madame , que vous n'aurez pas de peine à avoüer , qu'on ne ſçauroit mieux remplir l'idée d'une ſainte mort , qu'a fait cette Reyne. Elle ſe l'eſtoit formée long temps auparavant , lors qu'elle eſtoit encore en pleine ſanté , marquant par écrit tout ce qu'elle voudroit avoir fait en ce temps-là. Sa devotion eſtoit ſolide , & ne conſiſtoit qu'à la porter à ſ'acquiter des devoirs d'une grande Reyne , & d'une Reyne veritablement Chrétienne. Pour en venir à bout ſans obſtacle , elle ſ'appliqua à deux choſes les deux dernieres années de ſa vie , & y reüſſit parfaite.

ment. La premiere fut de se rendre maistresse de toutes ses passions, & de tous les mouvemens de son cœur, sur lequel elle s'acquitt tout l'empire qu'on y peut avoir par la raison & par le bon sens, qu'elle s'estoit fait une habitude d'écouter en tout. La seconde fut de regler son interieur & sa conscience, pour se rendre agreable à Dieu, en s'attachant uniquement à luy plaire, & se détachant de tout ce qui la pouvoit détourner de luy. Ces deux choses établirent son esprit dans une égalité, dans une liberté, & dans une paix intérieure si douce & si grande, qu'elle craignoit quelquefois qu'elle ne servist Dieu par interest, & par la satisfaction qu'elle en recevoit, *se trouvant par-là, disoit-elle, au dessus d'une infinité de choses qui*

arrivent dans la vie , & qui ne servent qu'à troubler nostre repos.

Cependant la douceur qu'elle goustoit avec Dieu , ne l'empêchoit point d'agir au dehors quand il estoit nécessaire , avec application & fermeté. Elle a laissé trois sortes d'Ecrits. Le premier contient les Conseils que vous avez vûs , & qu'elle a dressé pour l'Infante. Le second est plein de Poësies Chrétiennes , auxquelles elle s'appliquoit de temps en temps pour se divertir, prenant plaisir à faire des Vers , & y ayant beaucoup de génie. On y voit les sentimens d'un cœur tout rempli de l'amour de Dieu. Le troisiéme est composé de quantité de petits Ouvrages qu'elle a faits depuis deux ans , dans lesquels elle marquoit chaque jour tous les sentimens que

Dieu luy donnoit , & la maniere dont elle les mettoit en pratique , ajoutant ce qui se passoit en elle de plus intérieur , suivant les occasions qui se présentoient. Les heures qu'elle employoit à ces Papiers, estoient les plus doulces heures de sa vie. Elle craignoit mesme d'y avoir trop de plaisir , quoy que personne ne vist ce qu'elle faisoit , que son Confesseur ; & quand sa santé ou ses affaires ne luy avoient pas permis d'écrire , elle disoit qu'elle n'estoit pas contente d'elle-mesme.

Il me souvient que je vous parlay il y a quelques années des Ambassadeurs que le Roy de Siam envoyoit en France , & de là à Rome , avec des Présens pour sa Majesté , parmi lesquels estoient deux Eléphans blancs.

Monsieur des Landes-Bourau, Frere de Monsieur Bourau, qui a esté si long-temps Commissaire Général de la Compagnie à Surate, se trouvant luy-même depuis plusieurs années Chef du Comptoir de la Compagnie Orientale de France à Siam, traduisit les Lettres que ce Roy a écrites à Sa Majesté, & au Pape, & il les a envoyées icy par un Officier de la Compagnie, comme s'il eust préveu la disgrâce qu'on craint qui ne soit arrivée à son Frere, qui s'embarqua à Bantam avec les Ambassadeurs & les Présens, sur le *Soleil d'Orient*, dont on n'a point entendu parler depuis près de trois ans que s'est fait l'embarquement. Ces Lettres estant tombées depuis peu entre mes mains, j'ay crû que vous ne seriez

pas fâchée de les voir. Elles sont accompagnées de deux autres, que le Ministre de Siam a écrites à la Compagnies. Il y a pour subscription à celle qui est pour le Roy.



AU ROY DE FRANCE.

Lettre de la Royale & insigne Ambassade du grand Roy du Royaume de Sery Futthia, qu'il envoie à vous, ô tres-grand & tres-puissant Seigneur des Royaumes de France & de Navarre, qui avez des Dignitez suréminentes, dont l'éclat & la splendeur brillent comme le Soleil, Vous qui gardez une Loy tres-excellente & parfaite; & c'est aussi pour cette raison, que comme vous gardez & sôuteniez la Loy

*& la Justice , vous avez remporté
des victoires sur tous vos Ennemis,
& que le bruit & la renommée de
vos triomphes s'est répandue par
toutes les Nations de l'Univers. Or
touchant les Lettres de la Royale
Ambassade , & pleine de Majesté ,
que Vous , ô Tres-grand Roy , nous
avez envoyée par Dom François
Evesque , jusque dans ce Royaume;
& apres avoir compris le contenu
de vostre illustre & élégante Am-
bassade , nostre cœur Royal a esté
remply & comblé d'une tres-grande
joye , & ay eu soin de chercher les
moyens d'établir une forte & ferme
amitié à l'avenir ; & lors que j'ay
vû le Général de Surate , envoyer
sous vostre bon plaisir un Vaisseau
pour prendre nostre Ambassade &
nos Ambassadeurs , pour lors mon
cœur s'est trouvé dans l'accomplisse-
ment de ses souhaits & de ses desirs,*

& nous avons envoyé tels & tels ,
 pour estre les Porteurs de nostre Let-
 tre d'Ambassade , & des Présens
 que nous envoyons à Vous , ô Tres-
 grand Roy , afin qu'entre Nous il
 y ait une parfaite intelligence , une
 parfaite & une veritable union &
 amitié , & que cette amitié puisse
 estre ferme & inviolable dans le
 temps à venir. Que si , ô Tres-
 grand Roy , vous desirez quelque
 chose de nostre Royaume , je vous
 prie de le faire déclarer à vos Am-
 bassadeurs. Lors que les mesmes Am-
 bassadeurs auront achevé , je vous
 prie de leur donner permission de
 s'en revenir , afin que je puisse ap-
 prendre les bonnes nouvelles de vos
 félicitez , ô Tres-grand & Puissant
 Roy , & de nous envoyer des Amba-
 sassadeurs & que nos Ambassadeurs
 puissent aller & venir sans man-
 quer ; Vous priant que nostre
 amitié soit ferme & inviolable pour

toûjours ; & je conjure la Toutepuissance de Dieu , de vous conserver en toutes sortes de prospéritez , & qu'il les augmente de jour en jour , afin que vous puissiez gouverner vos Royaumes de France & de Navarre , & ie le supplie qu'il vous agrandisse par des victoires sur tous vos Ennemis , & qu'il vous accorde une longue vie , & pleine de prosperitez.

Il y a pour subscription à la Lettre que ce Roy a écrite au Pape.

A U

SOUVERAIN PONTIFE.

L*ettre de la Royale Ambassade du grand Roy de Siam , qu'il envoie au S. Pape , qui est le Premier & le Pere de tous les Chrê-*

tiens, dont il sôutient la Religion, pour luy donner de l'éclat, & la gouverner afin que tous les Chrétiens y demeurent fermes, & suivent ce que la Religion & la Justice demandent. D'autant qu'il a esté de tout temps usité, que les grands Roys & Princes qui excellent en mérites & en forces, ont soin & desirent ardemment étendre leurs Royales amitez par toutes les Parties du Monde, & par les diverses Nations qui l'habitent, & sçavoir des choses qui s'y passent. C'est pourquoy quand le S. Pape nous a icy envoyé en Royale Ambassade Dom François Evêque, cela nous donna une tres-grande ioye; & après avoir vû le contenu de la Lettre dont il estoit Porteur, remplie de civilitez, nostre cœur Royal fut remply d'une ioye tres grande. Pour ces raisons nous avons résolu d'envoyer tels & tels, pour porter

au S. Pape les Letres de nostre Royale Ambassade dont ils sont chargés, à dessein qu'il y ait une Royale Amitié entre Nous, & un mutuel amour qui dure iusqu'à l'Eternité. Quand nos Ambassadeurs auront achevé ce dont ils sont chargés, ie vous prie de les laisser revenir, afin qu'ils m'apportent des Nouvelles du S. Pape, qui me sont tres-cheres, & que i'estimeray infiniment. Ie prie aussi le S. Pape de m'envoyer des Ambassadeurs, & que nos Ambassadeurs puissent aller & venir sans interruption, afin qu'une si excellente, si précieuse & si illustre amitié puisse durer éternellement. Enfin ie souhaite que le S. Pape iouïsse de toutes sortes de biens & de felicitéz dans la Loy des Chrétien, & qu'il vive plusieurs années pleines de merites, ioye, sainteté & repos.

LETTRE ECRITE PAR
le Barcalon , ou Ministre du
Roy de Siam , à Messieurs les
Directeurs Généraux de la
Compagnie du Commerce des
Indes Orientales.

Lettre de Chao Peia Ferry Ter-
rama Bacha Chady Amatraia,
Mehittra, Pipittra, Rathana, Rat,
Coussa, Tidody, Apaia, Pery, Bora,
Cromma, Pahoué, qu'il envoie en
signe d'amitié sincère à Messieurs
les Directeurs Généraux de la Ro-
yale Compagnie de France. D'au-
tant que le Roy mon Maistre en-
voie ses Ambassadeurs, afin de por-
ter ses Royales Lettres, & Présens,
à la Haute & Royale Maïesté du
Grand Roy de France, afin que
leurs Alliances si excellentes &

avantageuses puissent estre éternelles. Or comme les Ambassadeurs & Serviteurs du Roy mon Maistre font un chemin fort long, si lesdits Ambassadeurs ont besoin de quelque chose, ou bien si le Pere Gayme & Emmanuël Ficardo vont le demander à la Compagnie, ie prie ladite Compagnie d'en faire un Compte clair & net, & de l'envoyer icy, afin que ie satisfasse à tout ce qu'ils ont reçu de la Compagnie Royale; de plus, si la Compagnie Royale desire quelque chose de ce Royaume, ie la prie de nous le faire sçavoir avec toute la clarté possible.



LETTRE

LETTRE DU MESME
Ministre à M^r le Directeur
Baron.

Comme le Général de Surate a
eu la bonté d'envoyer par M^r
des Landes, des Lettres & des Présens, pour estre présentez au grand
& puissant Roy mon Maistre, me
recommandant de donner mon assistance pour les luy présentez, &
qu'il m'a aussi envoyé une Lettre
& des Présens que j'ay reçu; on a
expliqué lesdites Lettres suivant la
coutume, & j'ay connu par leur te-
neur, & par les discours de Mon-
sieur des Landes, que Monsieur le
Général ayant sçû que l'on devoit
envoyer des Ambassadeurs au Roy
de France, & au S. Pape, en avoit
conçu beaucoup de joye, & qu'il
Juin 1684. D

avoit préparé un Vaisseau afin de recevoir l'Ambassade , auquel il avoit ordonné de faire conformément à ce qui leur seroit commandé ; & que si l'on différoit encore d'envoyer l'Ambassade , il nous prioit que le Vaisseau fust dépêché à temps pour ne pas perdre la Mousson. Comme il y a tres long-temps qu'il desiroit avec passion qu'il y eust Alliance & union ferme entre les deux Couronnes à l'avenir ; & quand Monsieur le Général a envoyé un Vaisseau pour porter les Ambassadeurs , c'est ce que son cœur Royal souhaitoit ardemment , à mesme temps il m'a donné ses ordres , que j'ay reçûs sur le sommet de ma teste , sçavoir , de preparer des Ambassadeurs pour porter ses Lettres & Présens à la Royale & Haute Majesté du Roy de France , afin que cette Royale & excellente Alliance fust éternelle.

L'avenir. Je croy que Monsieur des Landes ne manquera pas de donner avis à Monsieur le Général, des services que je luy ay rendus.

*Le Roy mon Maistre-
ses Présens. vous envoie*

Et moy, de ma part, un Coffre de Japon, a couverture voutée, le fond noir avec des Feuilles d'or; un Coffre de Chine, le fond noir, travaillé avec ambre & or; deux Arbrisseaux d'ambre; un Pot d'ambre; deux Boulis à Chaa; huit Chavanes; deux Bandèges noirs & peints; une paire de Paravants du Japon; ce que je vous prie de recevoir, pour l'amitié que vous me portez. Je laisse à Monsieur le Général à pourvoir aux moiens qui sont necessaires pour qu'entre luy & moy il puisse y avoir un parfait amour, & inviolable amitié pour l'avenir.

Monsieur Deslandes, en parlant des Eléphants que le Roy de Siam envoyoit en France avec ses Ambassadeurs, a expliqué la maniere dont les Eléphants sauvages peuvent estre pris, & voicy ce qu'il en dit. Ce Roy en ayant plusieurs apprivoisez, mâles & femelles, en envoie quelques Bandes à quinze ou vingt journées de la Ville, dans les Bois & dans les Plaines. Chaque Bande, qui est composée de quarante ou de cinquante, a neuf ou dix Hommes pour Conducteurs; & quand ils ont apperceu quelque Eléphant, ils ordonnent aux Femelles de les aller entourer. Vous remarquerez que les Eléphants apprivoisez entendent la Langue de leurs Conducteurs. Lors que l'Eléphant est entouré des Femelles, les Hommes qui sont montez

sur les Mâles , accostent les Femelles , & font marcher l'Éléphant pris dans le milieu de la Bande. Ainsi il ne voit point où il va. A une journée de la Ville , on les fait passer par une Attrapoire , qui est toute bordée d'Arbres , & que l'Éléphant sauvage prend pour un Bois. Ils n'y passent qu'un à un ; & quand l'Elephant sauvage est dans l'Attrapoire , où il croit passer comme les autres , on laisse tomber de gros Pieux par des coulices devant & derriere , & il se trouve arresté comme s'il estoit dans une Cage , sans qu'il puisse se tourner de costé ny d'autre. Les Pieux qui composent l'Attrapoire , sont aussi gros que des Mats de Navire , & deux Hommes auroient peine à les embrasser. En suite on lie les quatre pieds

de l'Elephant avec des Cables ; afin qu'il ne puisse fuir , & on l'amene proche des murailles de la Ville , où il y a une Maison couverte. Dans le milieu de cette Maison est un gros Mats de cinq à six brasses de hauteur , avec une Poutre passée au travers par le haut du Mats , qui est enfoüy dans terre d'une brasse en maniere de Pivot , ou bien tourné comme le Cabestan d'un Navire. Quand l'Elephant pris est arrivé à cette Maison , on le suspend à ce Cabestan par dessous le corps avec des Cables , en sorte que ses pieds posent à terre. Estant ainsi attaché , il ne peut tourner qu'avec le Cabestan , & on le laisse de cette maniere pendant deux ou trois jours , gardé par deux Masles & par deux Femelles, sans luy don-

ner à manger. Après cela , on l'oste du Cabestan , & on le lie par le corps avec un autre Eléphant privé. Ils demeurent ainsi attachés ensemble , jusqu'à ce que le Sauvage soit apprivoisé , & alors on luy donne un Cornacque , ou Conducteur. Ces Animaux sont fort estimez dans le Pais ; aussi le Roy de Siam en a quantité de domestiques. On appelle ceux qu'il monte , Eléphans de l'Etat. On les loge dans de beaux Lieux , qui sont comme des Maisons de Princes , toutes peintes de feuillages ; & comme ces Animaux aiment fort la propreté , on ne se sert que de Vaiselle d'argent pour leur donner à manger. Jamais ils ne sortent pour aller à la Riviere ou à la Campagne , qu'on ne porte des Parasols devant chacun

d'eux. Ils sont precedez de Tambours & de Musetes , & ont un Harnois d'argent , & garny de cuivre. Deux Hommes montent dessus, l'un sur le col, l'autre sur la croupe ; & dans le milieu , il y a une Selle d'écarlate, où personne n'ose s'asseoir , à cause que c'est la place du Roy. Celuy qui est monté sur le col, a un Croc de fer , ou d'acier luisant , dont il se sert pour le gouverner , en le piquant sur le costé gauche du front , pour le faire aller à gauche , & dans le milieu pour le faire aller à droit. Chaque Masle a toujours sa Femelle qui marche devant luy , gouvernée & enharnachée de la mesme sorte. Ces Elephans ont la teste de leur Trompe, la teste, les oreilles , les jambes , & une partie du Corps , marquez,

comme l'est la peau d'un Tigre; & quand ils ont une queue traînante avec un gros bouquet de long poil au bout, c'est un embellissement qui fait qu'on les estime beaucoup davantage.

Je vous ay déjà parlé de la Statue antique qu'on trouva il y a trente ans à Arles en fouillant la terre. Cette Ville la gardoit dans son Hostel, ou d'illustres Voyageurs venoient l'admirer de toutes parts, comme un des Chef-d'œuvres de l'Antiquité. Messieurs d'Arles qui possédoient ce Trésor, ne prévoyoit pas que cette belle Statue, qui leur attireroit tous les jours les visites des plus sçavans Curieux, dût jamais sortir de leur Ville. Cependant, voyant les soins que Monsieur de Louvois prenoit de s'informer de tout ce qu'il y a de

belles Antiquitez en France, pour en choisir les plus rares, & faire plaisir à ceux à qui elles appartiennent, en leur donnant lieu de les offrir à Sa Majesté, ils ont regardé comme une gloire tres-grande, l'avantage de pouvoir faire à ce grand Monarque un présent selon son goust, & luy donner de nouvelles marques du zele empresse qu'ils ont toujours eu pour son service, en le priant d'accepter leur belle Statuë. Le Roy leur a sçeu bon gré de leur offre, elle a esté suivie des effets, & la Statuë est arrivée à Paris, d'où à l'heure que je vous écris, elle n'est pas encore partie pour Versailles. Il s'est élevé un grand différend touchant son nom, comme je vous l'ay déjà écrit. Monsieur Terrin, Conseiller au Présidial

d'Arles, a fait un Volume entier pour prouver que c'est une Venus, & son sentiment a presque esté général. Il y a pourtant trois Academiciens de l'Academie d'Arles qui n'en sont pas, non plus que le P. Daugiers Jésuite, qui a fait un Livre intitulé, *Reflexions sur les Sentimens de Callisthene touchant la Diane d'Arles*. Monsieur de Vertron, Historiographe du Roy, & qui fait l'Histoire de Sa Majesté en Prose Latine, pour l'utilité des Etrangers, est l'un des trois Academiciens d'Arles qui soutiennent que cette Statuë est une Diane. Il est Auteur du Distique suivant.

Nunc tibi digne Arelas offert

Lodoïce Dianam,

Sole etenim semper digna Diana
fuit.

Un autre Académicien de la
mesme Compagnie, dont je ne
sçay pas le nom, a pris party
pour Diane, qu'il a fait parler
ainsi.



STANCES.

UN *Art ingénieux imitant la*
Nature.

*Fit parler ce Marbre autrefois ;
La Superstition consacra ma figure,
Et me fit Déesse des Bois.*



*L'Esprit qui m'animoit, prononça des
Oracles ;
Et ma feinte Divinité ,
Par des prestiges vains , & par de
faux miracles ,
Soutint longtemps ma dignité.*



*Les Peuples abusez par le nom de
Diane ,
Courroient en foule à mon Autel ;
Ils m'offroient des Enfans , que leur
zele profane
Arrachoit du sein maternel.*



*C'est ainsi que mon culte atroce , &
sanguinaire ,
Devint une longue fureur ;
De ma Religion le plus sacré mystère
N'estoit fondé que sur l'erreur.*



De mon Temple , souillé de sang &
de carnage ,
Tout l'Edifice est renversé ;
L'Idole est abatuë , & tout ce grand
dommage
Vange enfin le Ciel offensé.



Depuis plus de mille ans , une indi-
gne retraite
Me cachoit aux yeux des Vivans ;
J'estois de cet état beaucoup plus sa-
tisfaite ,
Que d'avoir à tromper les Gens.



J'en avois pourtant honte , & ma
beauté celeste
Eut de l'horreur pour ce Töbeau ;
Mais je rencontre , après un séjour si
funeste ,
Un destin plus doux , & plus beau.



Un Roy plus glorieux que le Dieu de
la Guerre ,

*Le Grand, l'Invincible LOUIS,
Pour qui je sors enfin du centre de la
Terre ;*

Me veut voir, & connoit mō prix.



*Arles me conserva durant plus de
sept lustres ,*

*Comme son plus riche ornement ;
Et je faisois l'honneur des Mémoires
illustres*

De l'Anglois, & de l'Allemand.



*Echapée à la fin de ces vastes Ruines
Où l'on ne sçavoit rien de moy,
Diane brillera parmy les Héroïnes
Qui parent la Cour d'un grand
Roy.*



*Arles dont le Soleil suffit à tout le
monde ,*

*Veut joindre le Frere & la Sœur ;
Arles en me donnant , est heureuse
& féconde.*

88 MERCURE

Ce présent fera son bonheur.



*Si mes bras sont tombez sous cette
Faux cruelle*

*Dont le temps se sert en tous
lieux ,*

*Ce malheur vint de l'Art , qui me
fit assez belle*

Pour donner de l'envie aux Dieux.



*Mais j'ay trompé ce temps , & sa
dent afamée*

*N'a rien fait contre mon honneur ;
Je trouve en vieillissant , & plus de
renommée ,*

Plus d'Autels, & plus de bonheur.



*Mes membres separez semblent un
grand outrage ;*

*Mais le Ciel l'a sçeu reparer ,
Et le cœur de LOUIS m'honore da-
vantage ,*

Que si l'on venoit m'adorer.



*La faveur qui m'attend est sûre
& perdurable,*

*Quoy qu'on dise des Courtisans
Que pour eux la Fortune est la seu-
le adorable,*

Seule digne de leur encens.



*De la grandeur du Roy ma grandeur
soutenuë,*

*Espere un haut rang à la Cour ;
Mais c'est assez pour moy, si j'y suis
reconnuë*

Pour la Sœur de l'Astre du jour.



*Ecoute, Grand LOVIS, car le Dieu
qui m'agite*

*Ne me permet plus de mentir ;
Ecoute le destin que t'a fait ton
mérite,*

Et que j'ose te garantir.



*Ta suprême valeur n'aura jamais
d'obstacle*

*Qu'elle ne renverse soudain ;
Tu peux , sans te flater, recevoir cet
Oracle*

Que le Ciel a mis dans mon sein.



*Ton regne durera jusqu'à la fin du
Monde ,*

*Tu feras regner ton Dauphin ;
Son Empire, en suivant ta vertu sans
seconde ,*

Jusques-là n'aura point de fin.



*Les Astres complaisans n'auront
rien qui t'afflige ,*

*Rien qui menace d'un revers ;
Un jour les Rejetons de ta Royale
Tige*

Seront Maîtres de l'Univers.



*Tes Neveux, en marchant sur les pas
de ta gloire ,*

*Maintiendront les Peuples sou-
mis ;*

*Où bien ils apprendront , en lisant
ton Histoire ,*

L'Art de dompter leurs Ennemis.

Ces Vers sont beaux , mais ils ne fournissent aucune preuve , d'où l'on puisse tirer la moindre lumière , qui fasse voir que cette Statuë représente une Diane. Aussi connoist-on que l'Autheur n'a pas eu dessein de le prouver , mais seulement de donner des marques de son esprit , en faisant parler cette Déesse.

Après vous avoir fait part de ce qu'ont dit trois Illustres , qui veulent paroistre persuadez que la Statuë d'Arles est une Diane , je suis obligé de vous dire quelque chose de trois autres , dont le sentiment est entièrement conforme à ce que Monsieur Terrin

a écrit pour prouver que cette Statuë est une Vénus. Les Sçavans n'appellent guère de leur jugement, qui l'emportera toujours sur celui d'un plus grand nombre. Voicy ce qu'ils ont écrit sur ce sujet.

M^r Spon dit dans sa Préface des RECHERCHES CURIEUSES SUR L'ANTIQUITE', imprimées à Lyon en 1683. *L'Obélisque d'Arles est une des Antiquitez qui frappent d'abord la vue, &c. M. Terrin l'a expliqué sçavamment, & a dit presque tout ce qui se pouvoit dire des Obélisques, dans le Livre qu'il nous en a donné; aussi-bien que de la belle Venus d'Arles, qu'on prenoit autrefois pour une Diane.*

Le P. Jobert Jésuite, Prédicateur de Paris, grand Médaliste, & Amy du R. P. de la Chaise, dit dans une Lettre qu'il a écrite à

M^r Terrin , datée du 15. May 1684. Je croy que la prétendue Diane est arrivée ; je ne doute point que vous ne l'emportiez hautement, & qu'à la premiere veüe nos Sçavans ne reconnoissent Venus. On n'a jamais vû Diane en un pareil équipage ; & quand le Pere Daugiers auroit fait un Poëme entier pour appuyer l'opinion contraire , il n'y auroit que perdu des Vers & son temps. Vous vous souvenez bien que dès que je la vis, je ne pouvois concevoir comment on l'avoit prise pour une Diane. Quand le P. de la Chaise sera de retour, je luy feray vos Complimens , & je ne doute point qu'il ne soit de vostre avis, &c.

Monsieur de Camps , nommé par le Roy à l'Evesché de Glan-deve , dans une Lettre du 8. Fevrier , qu'il écrit à M^r Terrin. Je vous ay déjà dit mon sentiment sur

*vostre Livre de l'Obélisque , & de
vostre Vénus , & j'ay loué vostre
avis en plusieurs endroits, &c.*

Vous voyez , Madame , que
tous ces Illustres ne balan-
cent pas à prendre le party de
Venus , & que Monsieur de
Glandeve , qui dit qu'il est de
l'avis de monsieur Terrin en plu-
sieurs endroits (ce qui marque
qu'il n'en est pas en tout ce qui
regarde l'Obélisque) s'explique
assez clairement touchant la Sta-
tuë , en luy donnant le nom de
Venus. Voila un grand différent,
qui ne fera point répandre de
sang , quoy qu'il ait excité une
grande guerre dans une Aca-
demie qui est tout esprit , &
qu'il ait partagé deux Personnes
dans un Corps aussi grand , qu'il
est distingué , & dont tous les
membres ont une profonde éru-

dition. Comme tant de Sçavans ont dit librement leur sentiment sur la Statuë dont il s'agit ; j'ay crû que je pouvois faire voir icy la diversité qui s'y rencontre, sans qu'aucun d'eux eust lieu de s'en plaindre. Les guerres qui se font entre les Souverains, élevent les Conquerans , & font éclater leur courage & leur valeur ; & celles qui font feüilleter les Livres , découvrent l'esprit des Sçavans, & servent souvent à leur élévation. J'ajoutteray icy à l'avantage de Monsieur Terrin, que tous les fameux Sculpteurs de Paris, où il y en a beaucoup, depuis que le Roy a pris soin de faire fleurir les beaux Arts, demeurent d'accord que la Statuë d'Arles ne peut estre qu'une Venus , ou du moins qu'elle n'a jamais esté faite pour une Diane,

puis qu'on n'a jamais vû de Diane nuë, à moins qu'elle ne fust dans le Bain. Ceux qui en voudront sçavoir davantage, peuvent lire le Livre de Monsieur Terrin, imprimé à Arles, & que l'on trouve aussi à Lyon. On y voit un dessein de sa Figure, comme je vous l'ay déjà marqué dans une de mes Lettres. Quant à l'Original, il est encore au Palais Brion, où l'illustre Monsieur Felibien, qui en a le soin, ne refusera pas de le montrer aux Curieux, qui dans quelque temps pourront voir ce bel Ouvrage à Versailles. J'aurois commencé par vous marquer que ce qui cause tant de disputes parmy les Sçavans sur les différens noms qu'on peut donner à cette Statuë, est qu'il luy manque un bras, & qu'il ne luy

Il y reste qu'une partie de l'autre, si en vous parlant il y a quelques mois du Livre de Monsieur Terrain, je ne vous avois fait voir dès ce temps-là l'origine de toutes ces disputes. Elles ne sont pas sans fondement, puis que ce qui manque à cette Statuë eust fait connoître aisément quelle Déesse on avoit voulu représenter.

Je viens aux Nouvelles de la Cour que je croy vous devoir faire sçavoir, avec le mesme ordre que j'ay fait dans ma Lettre précédente. Je n'en sçaurois reprendre la suite, sans vous dire en mesme temps beaucoup de choses qui se sont passées avant le retour du Roy à Versailles. Sa Majesté voulant honorer la mémoire de feu Monsieur d'Aragnan, & perpétuer son Nom

juin 1684.

E

dans les Mousquetaires, qu'il a eu l'honneur de commander en qualité de Capitaine - Lieutenant, a donné de son propre mouvement la Cornete de la Premiere Compagnie à Monsieur d'Artagnan son Neveu, & ce Prince a récompensé ce nouveau Cornete, des Charges de Capitaine aux Gardes, & de Lieutenant de la Colonelle, qu'il possédoit.

Je vous ay parlé du Regiment de Humieres, que le Roy donna, après la mort de Monsieur le Marquis de Humieres, qui en estoit Mestre de Camp, à Monsieur le Marquis de la Chatre, Neveu de Madame la Maréchale de Humieres, & je vous ay dit que ce Marquis avoit une Compagnie dans le Regiment du Roy, qui avoit esté trouvée

la plus belle de tout le Corps ;
 mais je ne vous ay pas mandé
 que cette Compagnie avoit esté
 donnée à Monsieur le Marquis
 d'Ancenis , Fils de Monsieur le
 Duc de Charost , & qu'en mé-
 me temps le Roy avoit donné à
 un Mousquetaire une autre Com-
 pagnie qui avoit vaqué. Com-
 me cette dernière Compagnie
 estoit en un fort méchant état,
 & qu'il ne manquoit rien à celle
 de Monsieur le Marquis d'Anse-
 nis , ce jeune marquis supplia Sa
 Majesté de vouloir faire un
 échange des deux Compagnies,
 parce qu'il n'y avoit point de
 dépense à faire à celle qu'il luy
 avoit plu de luy donner , & que
 l'autre Compagnie demandant
 beaucoup de frais pour son ré-
 tablissement , il pourroit mieux
 y fournir , que le mousquetaire

qu'Elle en venoit de gratifier. Un procédé si honneste & si généreux fut fort applaudy du Roy & de toute la Cour, & l'on dit que si ce jeune marquis qui ne commence qu'à entrer dans le monde, soutenoit toujours ce caractère, il deviendrait un des plus accomplis Seigneurs de la Cour. Ce seroit icy le lieu de faire un détail des Eveschez donnez par le Roy ; mais comme il me manque encore quelques éclaircissemens sur cet Article, je ne vous en parleray que sur la fin de ma Lettre.

Puis que vous avez esté satisfaite du Camp de Condé, que je vous envoyay gravé il y a un mois, je ne doute point que vous ne le soyez encore davantage de celuy de Thulin, que j'ay fait aussi graver. On n'y



fort confiderable , & que toutes
les Places que le Roy poffede
dans les Pais Bas , en font rem-
plies ; & cela , fans compter les

mois , je ne doute point que
vous ne le foyez encore davan-
tage de celuy de Thulin , que
j'ay fait aussi graver. On n'y

peut jeter les yeux, sans voir d'un coup d'œil une partie des grandes Forces de Sa Majesté. Ce Camp est bien plus considerable que le premier que vous avez vû, puis qu'il a esté augmenté de beaucoup de Troupes, & entre autres de vingt Escadrons, que commandoit Monsieur le Duc de Villeroy, & avec lesquels il gardoit un Poste sur la Haisne. Jugez par ce Camp de la puissance du Roy, puis que parmy ce que vous voyez, il n'y a aucun Corps de Troupes qui ont servy au Siege de Luxembourg; que monsieur le Comte de Choiseüil en commande encore un autre Corps fort considerable, & que toutes les Places que le Roy possède dans les Pais Bas, en sont remplies; & cela, sans compter les

autres Armées de Sa majesté. Monsieur le maréchal de Schomberg commande ce Camp. Il a sous luy cinq Lieutenans Généraux, qui sont monsieur le Duc du Lude, monsieur le Comte d'Anvergne, monsieur le Duc de Villeroy, monsieur le Prince de Soubise, & monsieur le marquis de Boufflers. Les maréchaux de Camp sont monsieur le Duc de Vendosme, monsieur le Duc de Brikenfeld, monsieur le Comte de Schomberg, & monsieur....

Pendant que les Troupes de ce Camp bûloient d'impatience de servir leur Prince, & d'acquiescer de la gloire, le Roy attendoit à Valenciennes des nouvelles de la Prise de Luxembourg. Les ordres estoient donnez pour luy en apprendre beaucoup plutôt que les Courriers les plus

diligens n'auroient pû faire. C'étoit la maniere des Romains, qui par le moyen des Feux & des Signaux, donnoient à Rome en tres peu de temps des nouvelles des Païs, qui en estoient éloignéz de deux ou trois cens lieües. Il estoit juste que LOÜIS LE GRAND fust servy à la Romaine. Ce n'a pas esté toutefois de mesme en cette occasion, puis que le Canon n'estoit pas en usage du temps des Romains. Voicy ce qui se fit quand le Prince de Chimay eut demandé la premiere fois à capituler. Monsieur le Maréchal de Créquy dépescha un Courrier à Avesnes, où l'on tira le nombre de coups de Canon que le Roy avoit ordonné, & qui n'estoit sçeu de personne. Cela fut continué de Place en Place. Landrecies ré-

pondit à Avesnes, & le Quénoy à Landrecies. Le Canon du Quénoy fut entendu à Valenciennes environ sur le minuit. Le Roy en ayant esté averty, demanda combien on avoit tiré de coups. On luy répondit qu'on en avoit compté cinq. Ce Prince commanda que l'on écoutast encore; & un peu de temps après, on compta deux autres coups. Sa majesté dit alors que Luxembourg Capituloit. Cette nouvelle fut confirmée le matin par Monsieur Desbordes, Lieutenant Colonel du Regiment de Navarre, que Monsieur le maréchal de Créquy avoit dépesché au Roy. Comme c'est un Homme d'un fort grand mérite, & qu'il a l'honneur d'estre connu & estimé de Sa majesté, Elle luy fit donner deux mille écus pour son

GALANT. 105
voyage. Quoy qu'on dult s'at-
tendre à cette nouvelle, on ne
laissa pas d'en marquer autant
de joye que si on avoit eu lieu
d'en estre surpris, & toute la
Cour la fit éclater au lever du
Roy. Les Carmes de Valencien-
nes, chez qui ce monarque alloit
tous les jours entendre la messe,
vinrent supplier Sa Majesté de sou-
frir qu'ils chantaient le *Te Deum*
à la fin de celle qu'elle devoit en-
tendre ce jour-là. Ce qu'ils de-
mandoient leur fut accordé, &
ils chanterent ce *Te Deum* sans
ceremonie, & seulement pour
satisfaire leur zele. Le lendemain,
le Roy en fit chanter un dans
l'Eglise de S. Jean, avec beau-
coup de solemnité, quoy qu'il
n'eust eu aucunes nouvelles de
Luxembourg depuis l'arrivée de
monsieur Desbordes. Ainsi il ne

pouvoit estre certain que ses Troupes fussent dans la Ville ; mais ce Prince sçachant l'état des Attaques , & celuy de ses Troupes , & connoissant l'expérience de ses Commandans , & la grande habileté de ses Ingénieurs , crût qu'il pouvoit rendre grace à Dieu d'un succès qui estoit infaillible à ses armes , & qui ne pouvoit estre retardé longtemps par aucun obstacle. Monsieur le Nonce , & Monsieur l'Ambassadeur de Venise , assistèrent à ce *Te Deum* , aussi bien que les Ministres de plusieurs autres Souverains. Tout y fut solennel ; & Monsieur de Rhodes , Grand-Maistre des Cerémonies , y fit les fonctions de sa Charge. La Cerémonie fut faite par Monsieur l'Archevesque de Cambray , assisté de son Clergé , &c.

la Musique de Valenciennes s'y fit entendre. Il arriva un Courrier de Monsieur le Maréchal de Créquy , qui apprit au Roy la chicane du Prince de Chimay. Cela n'étonna point ce Monarque , qui sans diférer d'un seul moment , partit pour Cambray , comme il l'avoit réfolu. Il laiffa au Camp toutes les Troupes de fa Maifon , & n'en mena avec luy que deux cens Mousquetaires , cinquante Gendarmes , cinquante Chevaux Legers , cent Gardes du Corps , & quelques Compagnies des Gardes. Sa Majefté apprit à Cambray que le Prince de Chimay avoit demandé une feconde fois à capituler , & que depuis la premiere il n'avoit paru que pendant un jour en réfolution de fe défendre. De Cambray , la Cour vint à Péron-

ne , à Roye , à mouchy , & à Chantilly , où monsieur & madame se trouverent. monsieur le Prince reçut le Roy à la Porte du Chasteau ; & quoy qu'il fust fort incommodé , son visage ne laissoit voir que des marques de la joye qu'il ressentoit. Sa majesté l'embrassa quatre fois avec cet air tout engageant qui fait qu'on oublie le Roy pour n'aimer que sa Personne. Toute la Cour estant entrée dans le Chasteau , chacun prit son party pour en admirer les beautez. Les uns monterent dans les Apartemens ; les autres se répandirent dans les Jardins ; les autres chercherent du repos ; & le Roy seul alla travailler. Ce monarque demeura enfermé pendant quelques heures , après quoy il prit le divertisse-

ment des Eaux. Monsieur le Duc le mena d'abord au grand Réservoir, qui est d'une beauté surprenante. Sa Majesté alla en suite en divers endroits, où les Eaux font des effets merveilleux. Monsieur le Prince l'attendit au premier, & l'accompagna quelque temps; mais Monsieur le Duc le conduisit par tout. Toutes les Eaux de ce Lieu délicieux sont belles, & en abondance. Il y a une machine, qui quoy que fort simple, fournit de l'Eau vive à tous les Jets d'Eau, & aux Cascades. Le Roy en loüa beaucoup le travail, & fut fort content de tout ce qu'il vit. On entra en suite dans tous les Apartemens, où l'on admira la beauté des meubles, qui sont aussi riches que bien entendus. Il seroit fort difficile de voir aucun Lieu

110 MERCURE

mieux éclairé que le furent tous ces Apartemens , non seulement par le nombre des lumieres, mais encore par tout ce qui les conte-noit. Le Roy soupa avec Mon-seigneur le Dauphin, Madame la Dauphine, Monsieur, Ma-dame, Madame la Duchesse, Madame la Princesse de Conty, Mademoiselle de Bourbon, & Mademoiselle de Nantes. La Symphonie fut charmante, & fit le plaisir de la soirée. Sa ma-jesté qui se souvenoit que mon-sieur le Prince & monsieur le Duc, n'avoient jamais épargné ny soins ny dépense pour la re-cevoir, que toutes leurs Festes ont toujours esté d'une magni-ficence extraordinaire, & qu'on auroit peine à trouver des Prin-ces aussi généreux, ne voulut pas leur permettre de faire au-

GALANT. III

eune dépense. Ainsi elle fut servie à son ordinaire par les Officiers de sa maison. Monsieur le Prince , & monsieur le Duc , obéirent aux volontez du Roy , mais ce fut avec chagrin. Cependant , quoy qu'ils ne traitassent pas Sa Majesté , il y eut des Tables servies en divers endroits , & à toutes sortes d'heures , où chacun estoit convié d'aller manger. On porta partout divers rafraîchissemens , & ces grands Princes firent si bien les honneurs de Chantilly , que sans défrayer le Roy , ny toute la Cour , ils ne laisserent pas de faire plus que n'eussent pû faire beaucoup d'autres , à qui cette permission auroit esté accordée. La Cour en partit le lendemain , & arriva à Versailles , apres un voyage de quarante-neuf jours , dont il

y en avoit eu quatorze de marche , & trente-cinq de repos, ou de séjour. Elle trouva de nouvelles beautés à Versailles, la France étant réglée avec un tel ordre , que la dépense de la Guerre n'empêche point celle des Bâtimens de Sa Majesté, qu'on voit s'élever à chaque instant, aussi-bien que ses Jardins se remplir d'embellissemens nouveaux, tant ceux à qui ce soin est commis, sçavent servir ce Monarque de différentes manières, & toujours avec succès.

Comme Madame la Dauphine est revenue grosse du Voyage, je croy que le madrigal que je vous envoie sur ce sujet, peut icy trouver sa place. Il est de Monsieur Diéreville du Pontlevesque.

LOVIS paroist toujours le plus
 heureux des Roys ;
 Dans le temps qu'il soumet Luxem-
 bourg à ses Loix ,
 Et que tout travaille à sa gloire,
 A l'ombre de tous les Lauriers.
 Son Fils d'intelligence avecque la
 VICTOIRE

Luy fait de nouveaux Héritiers.

La Cour arriva à Versailles le
 9. de ce mois , & presque aussitôt
 on y eut avis que le Samedi
 10. un Party du Camp de
 Thulin avoit batu un Convoy,
 qui alloit par la Riviere de Dendre ,
 de Dendremondé à Ath.
 L'on y prit six Belandres chargées
 de Poudre & de Bled ,
 avec sept ou huit petits Bateaux ,
 qu'on brûla , aussi bien
 que les Belandres. On jeta les
 Poudres dans la Riviere , &
 pour le Bled , on en distribua

une partie à de pauvres Peuples, & le reste fut emporté par douze cens Chevaux & dragons dont nostre Party estoit composé. Monsieur du Rosel, Colonel le commandoit. Nous y perdîmes un Capitaine de Dragons, & il y eut encore cinq ou six Cavaliers tuez, ou blessez. Quatre mille Espagnols & Hollandois, avertis de la marche du Party, arriverent deux heures apres l'Action, avec le Duc de monmouth, & tous les Braves Volontaires de Bruxelles.

Les Muses ne sont pas demeurées muettes après la prise de Luxembourg. Voicy ce qu'elles ont fait dire à l'illustre mademoiselle de Scudéry.



MADRIGAL.

Fier Luxembourg , maintenant
pitoyable ,

Contre LOUIS vous n'avez pu
tenir.

Consolez-vous d'un sort inévitable.
Vous vous trompiez de vous croire
imprénable ,

Mais en ses mains vous l'allez de-
venir.

La Prise de la même Place a
donné lieu à monsieur magnin de
faire une Devise , qui a pour
corps un Chesne sur lequel la
Foudre tombe , en brise le tronc,
& en écarte les branches. Ces
paroles en font l'ame,

Quid profuit altum

Erexisse caput ?

Elles sont expliquées par ce Son-

net du mesme monsieur Magnin.

Quand ce Chesne superbe é-
voit dans les airs
Son tronc impérieux, & ses branches
hautaines,
Il estoit l'ornement & la gloire a
Plaines,
Tout vantoit la beauté de ses feu-
lages verts.


Mais enfin le Soleil par ses aspect
divers,
Qui forment si souvent des foudres
si soudaines,
A ces fières Hauteurs, & des Cieu-
si prochaines,
Fait souvent éprouver de terribles
revers.


Forteresse orgueilleuse, à ta perte
obstinée,

Luxembourg, aujourd'huy c'est là ta
destinée,

Ils sont donc renversez tes Boulevards
si forts.



Et c'est là la grandeur du Héros qui
te dompte,

Qu'au lieu de te parer de quelques
vains efforts,

Tu pourrais n'en point faire avecque
moins de honte.

J'ajoute des Vers qui ont esté
faits sur les merveilles du Roy ,
aussi-bien que sur le Siege de
Luxembourg.

Quel éclat de bonheur, de va-
leur, & de gloire !

Que de nobles sujets pour embellir
l'Histoire !

Que de rares vertus ! que d'exploits
inouis

*Etale à tous momens l'invincible
LOUIS !*

*Alexandres, Césars, cedeZ à ce Mo-
narque ,*

*D'un vray Héros en luy reconnoisseZ
la marque ,*

*Vos Conquestes n'ont rien d'éclatant
aujourd'huy ;*

*Vous vouliez, mais à tort, vous com-
parer à luy.*

*Il faut des ans pour vous, & des jours
pour ce Prince ;*

*Tout fléchit sous LOUIS , Chasteau,
Villes, Province.*

*Admirez, comme nous , ses glorieux
travaux ,*

*Dont les vostres ne sont que d'indi-
gnes Rivaux.*

*Pour ses Soldats blessez la retraite-
assurée ,*

*Ses Edits & ses Loix d'éternelle
durée ,*

*Les Sciences , les Arts , réunis aux
Vertus ;*

Des Peuples convertis , des Temples
 abatus ,
 Un auguste Palais d'une riche stru-
 cture ,
 Où l'Art industrieux surpasse la
 Nature ,
 Ses ordres différens pour les Etats
 divers ,
 Le Commerce établi, la jonction des
 Mers ,
 L'Abondance par tout , l'Ignorance
 détruite ,
 La Justice en vigueur, & la Noblesse
 instruite ,
 Le Mérite connu toujours recom-
 pensé ,
 La vengeance du Crime & du Pau-
 vre offensé ,
 Sont le but de ses soins , & l'employ
 de sa vie.
 Pourquoi diseres-tu de te rendre
 asservie ,
 Luxembourg, aux desirs de ce char-
 mant Héros ?

*Cede à ses grands efforts, donne-toy
du repos ,
Et viens , sans prolonger ta vaine
résistance ,
Partager sous ses Lys le bonheur de
la France.*

Ces Vers, & le madrigal qu'il
s'uit, sont de monsieur de Ver-
tron.

Pourquoy résistois-tu
A de puissans efforts d'un Héros in-
vincible ?
Fier Luxembourg, voila ton orgueil
abatu ;
Tu sçavois qu'à LOUIS rien n'estoit
impossible ;
Mais si ta résistance a sauvé ton
honneur ,
Confesse en mesme temps qu'elle
augmente sa gloire ,
Réjouis-toy de sa victoire ,

Te

GALANT. 121

*Ta prise desormais va faire ton
bonheur.*

Vous trouverez les noms des
Auteurs au bas des autres ou-
vrages que je vous envoie.

MADRIGAL.

Bien que je porte un nom tout
brillant de lumiere ,
Du Soleil je reçois la Loy ;
Je voulois m'opposer à sa vaste car-
riere ,
Mais je le reconnois aujourd'huy
pour mon Roy.

DUHAMEL.

SONNET.

TRemble, Luxembourg, tremble,
Et soumets ta puissance
Au Roy le plus vaillant qui vist ja-
mais le jour ;
Juin 1684. F

Reconnoy que LOVIS, l'objet de
nostre amour,
Range tout sous les Loix de son in-
dépendance.



Pouvois-tu te flater de la moindre
apparence
D'éviter tost ou tard de luy faire ta
Cour ?

Rentre, rentre en toy-mesme ; &
vaincuë à ton tour,
Luy rendant ton hommage, implore
sa clémence.



S'il sçait vaincre l'orgueil, & le re-
duire aux fers,
Il a pour le pardon toujourns les bras
ouverts ;
Mais les lieux les plus hauts doi-
vent craindre la foudre.



Plus ils sont élevez, plus ils y sont
sujets ;

GALANT. 123

*Et fussent-ils de marbre, il les réduit
en poudre,*

*Quand nous croyons leur force à
l'abry de ses traits.*

Du Mas, de Joigny.

MADRIGAL.

E*Nfin tout doit fléchir, ainsi le
Ciel l'ordonne,*

Ainsi le veulent les Destins;

Cédez, cédez, foibles Humains,

Recevez un Héros si chéry de Bellone.

Venez, volez, accourez tous,

Venez partager avec nous

*Vn joug cent fois plus beau que n'est
une Couronne.*

Mais je m'égare en mes projets,

Ce Demy-Dieu ne fait la guerre

*Qu'afin de cimenter le repos de la
Terre,*

*Et non pas pour regner sur de nou-
veaux Sujets.*

124 MERCURE

*Vous donc qui de fierté donnez de
vaines marques ,
Envieux impuissans du bonheur de
mon Roy ,
Indignes Ennemis du plus grand des
Monarques ,
Ou recevez la Paix , ou recevez la
Loy.*

DE VOGINS.

ORACLE CRONOGRAPHIQUE.

*LVXeMboVrg sera aslégé , & en
sVite prls par LoVls Le grand,
MDLLXVVVIII.*

*C*Et Oracle Cronographique ,
Beaucoup plus vray que le
Delphique ,
A des Chasseurs fut autrefois rendu
Dans la Forest des fameuses Ar-
dennes ,

*Et les Vents qui soufloient de toutes
leurs haleines*

*Contre les feuilles de ses Chesnes.
Ne pûrent empêcher qu'il ne fust
entendu ,*

*Et sans que rien en fust perdu,
Il vint iusques à nous sous des Let-
tres Romaines ,*

*Que l'An du Cas échû fait paroître
certaines.*

*L'Oracle prédisoit , que le fier
LVXe MboVrg ,*

*Moins sage & prudent que Stras-
bourg ,*

*S'obstineroit à combattre la foudre
Du Jupiter Gaulois , qui réduit tout
en poudre ;*

*Mais qu'enfin l'Insolent se verroit
aslége' ,*

Sans espoir d'estre soulagé

Par les Troupes Confederées ,

*Que si longtemps il auroit espé-
rées ,*

126 M E R C U R E

*Et que pour lors ayant fort bien
compris*

*Qu'il ne pourroit manquer en s'Vite
d'estre pris*

Et de suivre les destinées

*De mille autres Citez qu'il verroit
enchaînées*

*Au triomphant Char de nos Lys,
Par les mains du tres - grand
LoVIs ,*

*Dans cette conjoncture extrême ,
Afin de conserver les restes de luy-
mesme ,*

*Il iroit se jeter aux pieds de son
Vainqueur*

*Au milieu de la nuit, pour épargner
sa honte ,*

*Et tâcheroit de luy gagner le
cœur ,*

*(Ce cœur, qui tout le reste dompte,
Et qu'à sa bonté pres, rien autre
ne surmonte,)*

En confessant à ses genoux ,

*Que s'il est invincible , il est encor
plus doux ,
Puis que pour desarmer sa terrible
Puissance ,
Les Vaincus n'ont qu'à dire un mot
à sa clémence.*

monſieur Rimper, Sieur de
l'Eſcarpe, Auteur de cet Ora-
cle Cronographique , a fait auſſi
le Quatrain qui ſuit.

Luxembourg par ſon nom , eſt
Ville de lumiere ;
Mais ce nom ne luy donne un éclat
ſans pareil ,
Que lors que pour briller de ſa clar-
té premiere ,
Vaincuë , elle ſe rend à LOUIS ſon
Soleil.

Un Gentilhomme qui ſçait
auſſi-bien manier l'Epée que la

Plume , a fait l'Ode que vous allez lire. Elle est à la gloire de monsieur le maréchal de Créquy.

O D E.

J'Entens par tout que l'on chante
*Vn intrépide Guerrier ,
 Dont la valeur étonnante
 Remporte un nouveau Laurier.
 Le bruit que font les Trompetes ,
 Est si grand, si répandu,
 Que celui de nos Musetes
 Ne sera pas entendu.*



*Qui ne sçait que ce grand homme
 Sur la Muse parut tel ,
 Qu'on vit autrefois pour Rome
 Et Fabius & Marcel ,
 Quand l'Aigle & sa République,
 Par les diférens Exploits
 Du grand Lion de l'Affrique,
 Se trouverent aux abois ?*



*Il marche, il tourne, il avance,
Heureux, habile, vaillant,
Et devient par sa prudence,
De Défenseur, Assaillant ;
Il suit les Troupes nombreuses
Des Germains présomptueux ,
Passe des Rives fameuses ,
Et va triompher chez eux.*



*Il n'est pas moins redoutable
En des Climats plus lointains,
Et Mars toujours favorable ,
Couronne ses grands desseins ;
Il renverse les Barrières,
Où nos Soldats arrestez
Voyoient borner nos Frontieres
Par des Lions indomptez.*



*Les Bergers au voisinage ,
Sans rien craindre, de formais ,
Jouïront de l'avantage
Que pourroit donner la Paix.*

*Les Bergeres rassurées ,
 Dans les Bois vont s'écarter ,
 Et n'auront dans ces Contrées
 Que les Loups à redouter.*



*Enfin la superbe Espagne ,
 En nous rendant Luxembourg ,
 Doit consoler l'Allemagne
 De la perte de Fribourg.
 Ces grands succès font entendre ,
 Que sous l'auguste LOUIS
 Créquy peut tout entreprendre ,
 Et planter par tout nos Lys.*

Monfieur le Duc de S. Aignan, qui ne laiffe échaper aucune occasion de marquer fon zele, a écrit au Roy fur la Prife de Luxembourg; & Sa Majefté l'a honoré d'une Réponfe de fa main. Je vous envoie l'une & l'autre Lettre.

LETTRE

DE Mr.

LE DUC DE S. AIGNAN,
AU ROY.

Au Havre le 9. Juin 1684.

SIRE,

Comme je ne sçaurois avoir plus de soumission que j'en ay eu toute ma vie pour V. M. bien que sa Gloire augmente chaque jour, il paroistroit de la diminution dans mon zèle pour son service, si je ne me servois aujourd huy dans la Prise de Luxembourg, de la permission qu'il luy a plu de me don-

F 6

132 MERCURE

mer, pour luy témoigner ma joye
pour les autres Places importantes
qu'Elle a conquises. J'en suis tou-
jours, SIRE, au mesme état pour
ses Victoires ; & les coups de Canon
que les Te Deum me font tirer icy,
en me donnant beaucoup de satis-
faction, ne laissent pas de me cau-
ser quelque regret de n'en enten-
dre point tirer d'autres. Mais,
SIRE, je veux esperer pour mon
repos, que ce sera pour la Paix
Générale, que nous y mettrons le
feu, ou qu'Elle me permettra d'al-
ler luy confirmer sous celuy de ses
Ennemis, avec combien de dévoie-
ment je suis toujours,

SIRE,

DE V. MAIESTE,

Le tres-humble, tres obeïssant,
& tres-fidelle Serviteur
& Sujet,

LE Duc DE S. AIGNAN,

REPONSE DU ROY.

MOn Cousin , Le vray motif qui vous a dû porter à m'écrire sur la Prise de Luxembourg, c'est la confiance que vos Lettres me sont toujours fort agreables. J'ay reçu vostre Compliment sur cette derniere Conqueste , comme tous les autres que vous m'avez faits en de semblables occasions , & je ne doute nullement que vous n'allaissiez encore avec joye sous le Canon de mes Ennemis , si mon service vous y appelloit. Cependant n'épargnez pas celui du Havre, en rendant graces à Dieu de cette nouvelle Benédiction sur la justice de mes Armes. Je le prie qu'il vous ait , mon Cousin , en sa sainte & digne garde. A

*Versailles le douzième de Juin mil
six cens quatre-vingt-quatre.*

LOUIS.

A mon Cousin le Duc de S. Aignan
Pair de France.

Je vous ay toujours mandé fort
exactement tout ce qui s'est
passé en Hollande touchant l'é-
tat des Affaires présentes, &
vous envoyay le mois passé qua-
tre Mémoires présentez aux
Etats par Monsieur le Comte
d'avaux ; depuis ce temps-là il
leur en a délivré un cinquième,
dans le temps que Luxembourg
demanda la première fois à ca-
pituler. Je n'ay pû l'avoir, mais
voicy ce que l'on m'en a mandé.
Cet Ambassadeur, après avoir
fait sçavoir aux Etats la Prise de
Luxembourg, expose dans ce

Mémoire ; que les delais donnez par le roy son Maître pour répondre aux Propositions qu'il avoit faites pour le rétablissement de la Paix , ou la conservation de la Barriere , & le maintien d'une bonne correspondance entre Sa Majesté & eux, étant inutilement écoulé , sans que l'on y ait fait aucune réponse ; Sa Majesté se trouvoit en état de faire de nouvelles Conquestes , & plus considérables , & d'augmenter ses Préentions contre les Espagnols , sans se tenir davantage aux Offres qu'Elle avoit faites le 29. Avril , mais que néanmoins , pour faire voir qu'Elle demeure toujours dans la sincere intention de procurer le bien général de la Chrétienté , en proposant tous les moyens possibles pour luy donner le repos,

Elle luy avoit commandé de leur faire sçavoir , que nonobstant les grands avantages qu'Elle doit se promettre de la prosperité de ses Armes, Elle veut bien encore demeurer obligée jusqu'au 12. du courant , aux mesmes Offres qu'Elle a fait faire le 29. Avril & 9. May derniers, & à tous les Expediens proposez dans les Conférences qu'on a eües au sujet de ces Offres , pour la conservation de la Barriere, & pour le rétablissement du repos dans les Pais Bas ; & que Sa Majesté s'estoit portée d'autant plus volontiers à donner cette nouvelle preuve de sa moderation, qu'elle avoit esté bien aise de seconder les bonnes intentions de ceux qui souhaitant le plus le bien de leur Patrie en particulier , & le repos de la Chrétienté en générale.

ral , avoient fait paroître un véritable desir de procurer un prompt rétablissement de la Paix, & d'entretenir toujours une bonne correspondance avec Sa Majesté. Que l'envoy de leurs Troupes au Pais-Bas Espagnol , avoit obligé Sa Majesté de se mettre à la teste des siennes , pour poursuivre la satisfaction qui luy estoit due ; mais que l'ordre qu'ils leur avoient donné de ne commettre aucun acte d'hostilité contre les François , l'avoit portée à donner encore à leur consideration ce delay de sept à huit jours , & qu'Elle esperoit qu'ils en profiteroient pour conclure & signer, conjointement avec les Ministres d'Espagne , le Traité que Sa Majesté avoit proposé , ou pour le conclure & signer eux seuls, aux conditions que Sa Majesté leur

avoit cy-devant offertes pour la conservation de la Barriere , & pour le retablissement du repos dans les Pais-Bas , & qu'ils se declareroient nettement dans ce terme , parce qu'elle vouloit sçavoir precisement à quoy s'en tenir avec eux , protestant que s'ils laissoient écouler ce temps sans donner une réponse positive, Sa Majesté ne s'arresteroit plus à aucune consideration , & ne regleroit dorénavant ses Demandes & ses Prétentions, que selon le succès qu'il plairoit à Dieu de donner à la justice de ses Armes.

Les Etats ayant souhaité quelques éclaircissemens sur ce memoire , voicy la réponse qui leur a esté faite par M^r d'Avaux.

Messieurs les Deputez de Vos Seigneuries ayant prié le Comte d'Avaux, Ambassadeur Extraordinaire du Roy Tres-Chrétien, de mettre par écrit les Réponses qu'il leur a rendues cette apresdînée sur les Demandes qu'ils luy sont venus faire, & sur les éclaircissements qu'ils ont desirez, a dressé le présent Mémoire, pour satisfaire à ce qu'on a souhaité de luy.

Ledit Ambassadeur a témoigné à Messieurs vos Deputez, que leurs Demandes se réduisoient à deux points ; que le premier consistoit en ce que le délai donné par le Mémoire du 5. de Juin, est trop court pour pouvoir faire des delibérations dans vos Provinces, & moins encore avec les Ministres de Sa Majesté Catholique, & de vos Hauts Alliez.

Ledit Ambassadeur a répondu sur ce premier point , Que pour ce qui regardoit vos Hauts Alliez (excepté le Roy d'Espagne) il en parleroit lors qu'il satisferoit au second point de vos Demandes ; Qu'à l'égard de l'Espagne , il y avoit apparence que l'Envoyé de cette Couronne prés de VV. SS. estoit instruit des sentimens du Roy son Maistre , apres tous les delais que Sa Majesté tres-Chretienne a donné depuis qu'Elle a fait des Propositions de Paix , & principalement depuis que Sa Majesté s'est déclarée le 29. d'Avril dernier , qu'Elle ne vouloit point entendre à aucun accommodement , qu'avec la cession de Luxembourg ; d'ailleurs , qu'il y avoit lieu de croire que la confiance que le Roy Catholique prend ordinairement en la Personne d'un Gouverneur du Pais Bas Es-

pagnol, est assés grande pour luy permettre de ceder une Place, afin d'en sauver beaucoup d'autres, & pour finir une guerre que l'Espagne ne peut soutenir long-temps ; mais qu'en tout cas Sa Majesté n'estoit pas résolüe, après que les Espagnols avoient si mal usé des delais qu'Elle leur a donnez, d'en prolonger le terme, sur tout en cette saison, où Sa Majesté peut remporter de si grands avantages.

Mais que Sa Majesté, pour faire voir la sincerité de ses intentions, avoit offert des Expédiens qui donnoient tout le temps nécessaire à l'Espagne, pour se déterminer sur ses Offres ; Que l'Ambassadeur s'en estoit expliqué dans les Conferences qu'il a eües avec VV. SS. ensuite du Mémoire du 29. d'Avril, à quoy il s'est rapporté dans son Mémoire du 5. de ce mois. C'est à sçavoir, que

pourvu que vous vous obligiez par un Traité signé incessamment, & qui sera garanti par le Roy d'Angleterre, & par tous les Princes qui y voudront entrer, de ne donner aucune assistance aux Espagnols, directe ny indirecte, & de ne pas souffrir que vos Troupes fassent le moindre acte d'Hostilité contre les Troupes, Pais, Sujets, ou Alliez de Sa Majesté, Elle promet de se contenter de la Ville de Luxembourg, & des autres Lieux qu'Elle a demandé le 29. d'Avril dernier; Elle consent d'attendre un mois, ou tout au plus six semaines, à compter du jour que ce Traité sera signé à la Haye, que l'Espagne envoie les Ratifications en bonne & dûe forme desdites cession & renonciation, à condition toutefois que par le mesme Traité, qui sera signé présentement à la Haye, il soit stipulé qu'au cas

que le Roy d'Espagne ne ratifie pas dans un mois ou six semaines en bonne & dûë forme lefdites cession & renonciation , les Etats Généraux retireront apres ledit temps de six semaines leurs Troupes des Pais-Bas Espagnols , & ne pourront donner , tant que la presente Guerre durera, aucun secours aux Espagnols par tout ailleurs , ny contre le Roy , ny contre ses Alliez ; & Sa Majesté s'obligera de n'attaquer ny de s'emparer d'aucune autre Place des Pais-Bas , mesme de ne pouvoir faire la guerre dans le plat Pais Espagnol des Pais-Bas , si les Espagnols s'en abstiennent ; Sa Majesté se reservant le pouvoir de porter ses Armes dans les Pais du Roy Catholique , par tout ailleurs qu'ausdits Pais-Bas , jusqu'à ce que l'Espagne ait rétably la Paix qu'elle a rompue.

Quant à ce que VV. SS. attes-

guent, que le terme marqué par le *Mémoire* du 5. de ce mois, est trop court mesme à leur égard, l'*Ambassadeur* leur a répondu premièrement, que la *Ville de Luxembourg*, après avoir batu la *Chamade*, & commencé à parlementer le 1. de ce mois, ne s'estant pas rendue le mesme iour, sur les difficultés qui se sont formées dans la *Capitulation*, le terme que Sa *Majesté* vous a donné, se trouvera allongé autant de iours que cette *Place* aura tenu depuis le 1. de ce mois ; ainsi *VV. SS.* auront eu onze iours au moins à délibérer depuis la présentation du *Mémoire*.

En second lieu, qu'il est de notoriété publique, que *VV. SS.* peuvent en douze iours ; & même en dix iours, consulter les *Provinces*, & former une *Resolution* dans les *Etats Généraux* ; que dans les

Affaires

Affaires de cette consequence , on a vû prendre des resolutions en moins de temps que celuy de dix iours , sur tout quand c'est une Affaire dont les Provinces sont informées de longuemain , comme elles le sont de celles dont il s'agit , puis que la Proposition faite le 5. de ce mois n'estant pas nouvelle , il est à présumer que Messieurs les Deputés aux Etats Généraux , sont instruits des sentimens de leurs Provinces.

Ledit Ambassadeur est persuadé que ces raisons sont plus que suffisantes ; mais afin d'ôter tout prétexte à ceux qui en prennent sur les moindres choses , pour tâcher d'éloigner toute sorte d'accommodement , il a aiouté cette Reponse à ses précédentes , que ses ordres à la verité estoient précis , & que Sa Maïesté luy avoit commandé de ne donner que douze iours apres la

Juin 1684.

G

Prise de Luxembourg ; mais que comme Sa Majesté n'avoit marqué ce terme , que parce qu'Elle estoit persuadée qu'il estoit suffisant pour prendre une résolution dans les Etats Généraux , & qu'Elle ne l'avoit pas déterminé, si court pour jeter les Etats dans l'impossibilité de pouvoir rendre une Réponse dans ledit temps , l'Ambassadeur se régleroit selon la sincerité des intentions du Roy son Maistre , qui est d'apporter toutes sortes de facilité , lors que VV. SS. agiront de leur costé avec toute la sincerité , & avec toute la diligence qu'il leur est possible.

C'est pourquoy comme il est constant que la Province de Hollande, & les autres Provinces les plus proches , peuvent prendre leur résolution dans le temps spécifié par le Mémoire du 5. de ce mois , si la

Hollande & les autres Provinces voisines ont résolu dans le terme marqué d'accepter les Offres de Sa Majesté, si on en donne part à l'Ambassadeur, & qu'on luy demandast un jour ou deux, soit pour attendre la Résolution des deux Provinces les plus éloignées, soit pour avoir le temps de former la Résolution dans les Etats Généraux, il voudroit bien prendre sur luy de signer le Traité un jour ou deux plus tard qu'il ne luy est ordonné, & il espere que Sa Majesté l'auroit agreable ; mais si la Province de Hollande, & les autres Provinces, qui peuvent avoir pris dans ledit temps leurs résolutions, ne l'avoient pas fait, alors il ne se dispenseroit pas de les ordres, & suivroit encore exactement les intentions de Sa Majesté, qui est aussi éloignée d'accorder un delay, quand il ne seroit

que d'un jour , lors qu'Elle verroit qu'on en abuseroit , qu'Elle auroit d'indulgence pour en accorder , lors que VV. SS. faisant ce qui est en leur pouvoir , il n'y auroit que la forme de leur Gouvernement , qui empêcheroit qu'on ne pût former une Résolution générale , qu'un jour ou deux après l'écheance du terme.

Voilà ce qui regarde le premier point. Pour ce qui est du second , les Deputez de VV. SS. ont témoigné qu'ils souhaitoient fort que la Paix ou la Trêve fust générale.

L'Ambassadeur leur a demandé s'ils entendoient par là qu'on fist un Traité général , ou s'ils vouloient qu'on traitast icy des conditions qui doivent entrer dans le Traité de Trêve que la France doit faire avec l'Empire ; ils ont répondu qu'ils ne le pretendoient pas.

L'Ambassadeur a repliqué , que

VV. SS. ne souhaitoient donc autre chose, si ce n'est que Sa Majesté voulant bien finir par une Paix, ou par une Trêve de vingt années, les différens qu'Elle a avec l'Espagne, Elle voulust bien terminer pareillement par une Paix, ou par une Trêve de vingt années, les différens qu'Elle peut avoir avec quelques Princes de l'Empire; que le dit Ambassadeur ne pouvoit mieux faire connoître combien Sa Majesté souhaitoit sincèrement de faire la Paix générale, & de donner une seconde fois le repos à toute l'Europe, qu'en déclarant que Sa Majesté luy a permis de promettre en son nom, que du jour que le Traité proposé sera signé à la Haye, Elle donnera encore un mois à la Diette de Ratisbonne, pour l'acceptation de la Trêve, aux conditions qu'Elle a cy-devant offertes, & qu'Elle

a reïterées depuis trois mois.

*Ledit Ambassadeur ne doute pas que VV. SS. ne voyent par toutes les facilitez que Sa Majesté apporte à un bon Accommodement, combien Elle desire de bonne foy le re-
tablissement de la Paix, & qu'Elles ne jugent bien aussi, que si apres que Sa Majesté a épuisé tous les moyens possibles, VV. SS. n'en veulent pas profiter, Elle ne s'arrestera plus dorénavant à aucune considération, & en reglera ses Demandes & ses Pretentions, que selon le succès qu'il plaira à Dieu de donner à la justice de ses Armes. Fait à la Haye le 6. Juin. 1684.*

Signé, LE COMTE D'AVAUX.

L'Air nouveau que je vous envoie, a esté fait par un de nos plus grands Maistres, ainsi vous le chanterez avec plaisir.



1

s,

os

la

e,

je

a-

le;

oy

de

re

re

pas l'œu qu'un abces qu'elle

G 4

a reïterées

Ledit An
que VV. SS.

facilitez qu
à un bon A
bien Elle de
tablissement

les ne jugent

que Sa Ma
moyens possi

lent pas profi
plus dorénav

ration, & e

des & ses P

le succès qu'i

ner à la justi

à la Haye le t

Signé, L

L'Air no

envoye, a

nos plus gr

vous le cha

avec plaisir.

AIR NOUVEAU.

Voicy le retour du Printemps,
 Tout rit dans nos Bois, dans nos
 Champs;

Les Bergers vont dansant sur la
 verte Fougere,

Tandis, hélas, que je me desespere,
 Et ne puis résister aux peines que je
 sens.

O trop heureuse Tourterelle,
 Que ton bonheur est grand sous l'a-
 moureuse Loy!

Prends part à ma douleur mortelle;
 Hélas ! tu n'as pas perdu comme moy
 Ta Compagne fidelle.

Vous avez appris la mort de
 Madame la Duchesse de Richelieu, mais vous n'avez peut estre
 pas sçeu qu'un abcès qu'elle

avoit dans la gorge , s'estant crevé, elle en est morte presque subitement. Elle estoit de la Maison de Fors-du Vigean , & fut mariée en premieres Nôces à Monsieur de Pont , Frere aîné de feu Monsieur le Maréchal d'Albret, & en secondes, à Monsieur le Duc de Richelieu , neveu du Cardinal de ce nom. Elle a toujours eu beaucoup de vertu , mais sans ostentation , & beaucoup d'esprit , sans se mettre en peine de le faire paroître. Elle ne rejettoit aucune occasion de faire plaisir , & n'a jamais fait de mal à personne. Son mérite la fit nommer pour remplir le Poste de Dame d'Honneur de la Reyne , qu'occupoit feuë madame la Duchesse de Montausier. Elle eut l'avantage d'estre choisie par un Roy , qui

joint aux plus grandes qualitez un discernement si juste, qu'on est toujours assuré que ceux qu'il choisit sont dignes des Emplois qu'il leur confie. Quant ce Monarque voulut mettre une Dame d'Honneur auprès de Madame la Dauphine, en qui cette Princesse pust avoir confiance, il luy donna Madame de Richelieu, qu'il tira d'auprès de la Reyne.

Le mesme jour, Marie Louïse Pot de Rhodes, Veuve de Messire François-Marie de L'hôpital, Duc de Vitry, mourut d'une apoplexie qui la mit deux jours à l'agonie. Elle estoit Fille de Claude de Rhodes, & de Henriette de la Chastre, & Petite-Fille du Maréchal de la Chastre. Ces deux Maisons sont des plus illustres, & des plus anciennes du Royaume. Tout le mon-

de ſçait que la Cornete blanche, & la Charge de Grand-Maître des Cerémonies, ont eſté créées par un de nos Roys dans la Maïſon de Rhodes ; & ce qui eſt à remarquer, c'eſt que la Charge de Grand Maître des Cerémonies eſt encore aujourd'huy dans cette Maïſon. Madame la Duchefſe de Vitry entroït dans ſa cinquante-cinquième année. Elle avoit l'eſprit brillant & vif, beaucoup de connoiſſance dans les belles Lettres, & entendoit & parloit parfaitement la Langue Italienne. Son Corps eſt en dépôt dans S. Eufſache, en attendant qu'on le porte dans le Tombeau de Monſieur le Maréchal de la Châtre. Plusieurs jours avant ſa mort, elle demanda les Sacremens, & les reçut avec une dévotion, & un abandonnement

à la volonté de Dieu, qui faisoit fondre en larmes tous ceux qui estoient dans sa Chambre.

Il est mort icy quelques autres Personnes de l'un & de l'autre Sexe, dont voicy les noms.

Dame Catherine de Lattaignant, Veuve de Messire Pierre Poncet, Comte d'Ablys, Doyen de Messieurs les Conseillers d'Etat.

Messire Noël le Boults, Conseiller de la Grand' Chambre. Il avoit esté reçu Conseiller en Juin 1632. Ses Armes sont, *de gueulles au Chevron d'or, au Chef pallé d'or & de gueulles de cinq pieces.* Monsieur Frezon, Doyen de la Seconde des Enquestes, est monté par cette mort à la Grand' Chambre.

Messire Pierre de Carcavy, cy-devant Conseiller au Parlement

de Toulouse, au Grand Conseil,
& Garde de la Biblioteque du
Roy. Il porte *d'azur à un Levrier
passant d'or, accompagné de trois
Etoilles de mesme, deux en chef,
une en pointe.*

Messire Estienne Cisternet, Sei-
gneur de Vinzelles, Président en
la Cour des Aydes d'Auvergne.
Il avoit épousé une Sœur de
Monsieur de Ribeyre, Conseiller
d'Etat, Gendre de Monsieur le
Premier Président.

Dame Magdelaine Talon Elle
estoit Sœur de Monsieur l'Avo-
cat Général Talon, l'un des plus
grands Hommes de nostre Sie-
cle, de Madame Voisin, Fem-
me du Conseiller d'Etat, & de
Madame la Présidente Bignon,
& avoit épousé Messire Jean-
François Joly, Seigneur de Fleu-
ry-Merogis, Conseiller au Par-

lement, Fils de Messire Jean Joly, Seigneur de Fleury, Conseiller au Parlement de Bretagne, & en suite Conseiller au Grand Conseil, & de Dame Charlote de Bourlon, Sœur de Messire Charles de Bourlon, Evêque de Soissons. La Famille de Joly est originaire de Bourgogne, où il y a plusieurs Branches qui y subsistent au Parlement & en la Chambre des Comptes. Feu Messire Georges Joly, Baron de Blaisy, second Président au Mortier de ce Parlement, Frere de Madame la Première Présidente de la Berchere, a fait l'une de ces Branches. On compte de cette Famille Monsieur Joly, si estimé du Duc de Bourgogne son Souverain, dont il estoit Conseiller d'Etat. Madame de Fleury est morte d'une fièvre conti-

nuë, dans la quarantième année, avec des marques d'une piété tres-édifiante, & une résignation entière aux ordres de Dieu. Sa Famille est pleine de Gens d'un tres-grand mérite. Feu monsieur son pere, Omer Talon, estoit Avocat Général du parlement de paris, & avoit cette Charge sur la demission de monsieur Talon Conseiller d'Etat, son frere aîné. Son Ayeul estoit monsieur Talon célèbre Avocat, l'ornement du Barreau, qui avoit pris femme dans la famille de Choart, des mieux alliées de la Robe. Madame sa mere, qui s'appelloit françoise Doujat, étoit Sœur de monsieur Doujat, Conseiller au parlement, & maître des Comptes, & fille de Denys Doujat, Avocat Général de la Reyne marie de medicis, & de

madeleine de la Haye de Vantelay. Ioly-de Fleury porte écartelé au premier & dernier d'azur au Lys d'argent, au Chef d'or, chargé d'une Croix pallée de sable; au second & troisième d'azur au Lion leopardé d'or, armé & lampassé de gueules. Talon porte d'azur au Chevron d'or, accompagné de trois Croissans chargez d'Epys de même, deux en Chef, & l'autre en Pointe. Doujat porte d'azur au Griffon couronné d'or.

Toutes ces morts ont esté suivies de celle de messire Louÿs Charreton, Seigneur de la Douze, Président aux Requestes du palais, & Doyen du parlement, où il avoit esté reçu Conseiller en Janvier 1626. le vous ay parlé de luy & de sa famille en huit ou dix de mes Lettres. Monsieur Godard du petit marais, qui est

Doyen de la Grand' Chambre ,
l'est devenu du parlement.

Vous avez vû naistre un différent entre les Astronomes , & les Astrologues. En voicy la suite.



LETTRE APOLOGETIQUE
de Monsieur Crochat, Professeur des Mathematiques à Paris , contre Monsieur le Serrurier, Astrologue.

M O N S I E U R ,

*Trois insignes Faussetez , que je remarque dans vostre pretendue Respon-
se du mois d'Avril , font assez connoistre que vous ne vous laissez
point d'estre le Partisan de la mau-
vaise Joy des Astrologues , qui vous*

seront peu obligez de mettre en compromis l'honneur imaginaire qu'ils attachent à la recherche de l'Astrologie Judiciaire.

La premiere de ces Faussctez consiste en ce que vous ne voulez pas reconnoistre pour un instant fixé & déterminé , celui auquel le Soleil entra l'année dernière au premier degré du Belier ; la seconde, en ce que vous m'imputez de ne reconnoistre le Pôle ny pour un Point Physique , ny pour un Point Mathématique ; & la troisième , en ce que vous dites que mon aveu propre il ne peut naistre personne sous le Pôle.

J'ay à vous dire sur la premiere, que l'entrée du Soleil au premier degré du Belier est tellement fixée & déterminée par les Astronomes, qu'elle peut servir d'Epoque à tous les instans qui luy sont antérieurs

162 M E R C U R E

& postérieurs. Outre qu'il m'est égal qu'on puisse déterminer ou non l'instant de la naissance dont il s'agit, car si on le détermine, vostre sentiment n'est pas legitime, & si on ne le détermine pas, vous ne sçauriez dresser la Figure que je vous demande. Apposui tibi ignem & aquam ; ad quod volueris porrige.

- Quand à la seconde, vous avez mauvaise grace de dire que je ne reconnois le Pôle ny pour un Point Physique, ny pour un Point Mathématique. Si vostre mauvaise foy vous avoit permis d'entrer dans mes veritables sentimens, vous n'auriez pas tenu ce langage, qui tourne encore plus à ma gloire qu'à vostre confusion. J'ay seulement avancé, que bien que le Pôle soit un Point Mathématique ou Physique, il ne s'ensuit pas qu'il ne puisse naistre

quelqu'un dans le Climat qui luy répond. J'en ay déjà apporté plusieurs raisons, que je ne repete pas icy ; je me contenteray d'en donner une nouvelle, qui vous fermera entièrement la bouche. N'est-il pas vray, Monsieur, que quelque part qu'on naisse, on naist sous le Zenith qui est un Point Mathématique, ou pour le moins Phisique ? Pourquoi donc soutenir qu'il ne peut naistre personne sous le Pôle, puis que c'est le Zenith mesme de ce Climat ? Ce coup que vous ne sçauriez gauchir, étourdira sans doute toute vostre Cabale.

La troisiéme fausseté est une suite de la seconde. Je tombe d'accord, dites-vous, qu'il ne peut naistre personne sous le Pôle, j'ay néanmoins soutenu le contraire avec beaucoup de justice & de chaleur, ayant toujours envisagé cette que-

stion comme celle qui nous partage le plus. Mais je découvre vostre stratagème ; c'est que vous avez voulu vaincre par surprise ceux que vous ne scauriez vaincre par un solide raisonnement. Vous voyez cependant combien vostre atteinte est vaine.

Ces trois Faussetez estant ainsi connües & refutées , vous ne devez plus differer de quitter des armes dont la foiblesse ne pourroit que vous estre fatale.

Au reste , comme vous exigez de plus amples Réponses que celles que je vous ay faites , quoy qu'elles fussent pour détruire tout ce que vous avez pu avancer en faveur de l'Astrologie , je vous avertis que je m'occupe à donner bien-tost au Public un Traité qui ne contiendra autre chose que mon Objection , expliquée dans toute son étendue ,

avec la refutation des Réponses qu'on y a faites , ou qu'on y fera. Vous aurez beaucoup de part à la confusion qu'en recevront les Astrologues , & on pourra dire avec justice , que vous êtes la Victime sacrifiée pour le salut de l'Astrologie. Je suis , &c.

CROCHAT.

Rien n'est plus à charge qu'une Conversation pesante , & on est toujours quitte à bon marché, quand on s'en tire pour de l'argent. C'est ce qu'a fait depuis peu une Dame de bon goust , & qui ayant le discernement fort délicat sur toutes choses, n'a pû se contraindre à essuyer de fatigantes visites. Elle se les attira par une occasion assez imprévue. Elle alloit seule prendre l'air au Cours , & en y entrant

son Cocher embarrassé son Carrosse dans un autre, & eut le malheur de le renverser. Ce rebuchement fit accourir tous ceux qui le virent. Avant que de travailler à relever le Carrosse, on en tira un Abbé, à peu près sexagenaire. La colere où il estoit éclata dans ses regards, & son chagrin naturel fortifié par celui de l'âge, le rendant mal propre à soutenir avec patience une pareille aventure, il s'emporta contre son Cocher, & bien plus encore contre celui de la Dame. Peu s'en fallut même qu'il ne querrellast les Spectateurs inutiles. Il les regardoit comme s'estant rassemblés pour se divertir de son embaras, & cela contribuoit à augmenter sa mauvaise humeur. La Dame, aussi civile & honneste

qu'il estoit mal-gracieux , descendit de son Carrosse , pour luy demander si le malheur de la chute estoit le seul accident dont il se plaignist. Il luy répondit d'une maniere assez rude , qu'il ne sentoit pas qu'il fust blessé , mais qu'il sçavoit bien que ses Glaces estoient cassées. La Dame ne voulant rien épargner de ce qu'elle crût capable de l'adoucir , gronda son Cocher sur son peu d'adresse , & apprenant qu'il falloit raccommoder quelque chose au Carrosse de l'Abbé , elle le pria de prendre une place dans le sien , se chargeant du soin de le remener chez luy. Il accepta le party , & fit quelques tours avec la Dame , qui pour luy faire oublier ses Glaces cassées , l'entreuint de mille choses , d'un air enjoué qui suspen-

dit son chagrin. L'agrément de sa Personne en donnoit beaucoup à tout ce qu'elle disoit. Aussi l'Abbé en fut-il touché. Il commença à se montrer moins sauvage ; & le plaisir qu'il avoit trouvé à l'entretenir à la promenade , luy ayant paru trop court , il alla la voir le lendemain. La Dame le reçût obligamment , & pour l'indemniser de ses glaces , elle tâcha de ne se point ennuyer pendant deux heures que dura cette visite. Il ne manquoit pas d'esprit ; mais quoy qu'il se fust acquis par là quelque réputation , ce qu'il en avoit estoit un esprit de Livres ; il sçavoit beaucoup & debitoit mal. Deux jours après , il réitéra sa longue visite , & il alla mesme jusques à la prolonger d'une troisième heure. La
Dame

Dame trouvant ses Glaces tres
 suffisamment payées par la com-
 plaisance qu'elle avoit eüe d'é-
 couter deux fois ses fades dou-
 ceurs , ne le vit pas plûtoſt ſorty
 de chez elle, qu'elle donna ordre
 à tous ſes Gens de le renvoyer
 quand il reviendrait. Les choſes
 ſe firent la premiere fois d'une
 maniere qui ne luy donna aucun
 ſoupçon. Il crût que la Dame
 eſtoit ſortie, & ſ'en retourna ſans
 autre chagrin que celui de ne
 pouvoir la voir ce jour-là. Il ne
 fut pas ſi tranquille quelques
 jours après. Un Laquais d'une
 Livrée inconnüe, qu'il rencon-
 tra d'abord à la Porte , luy dit
 qu'il avoit laſſé la Dame en ſa
 Chambre ; & lors qu'il fut aux
 premiers degrez de l'Eſcalier, un
 de ceux de la Maiſon vint l'ar-
 reſter bruſquement , & ſouſtint

Jun 1684.

H

toûjours qu'elle estoit en Ville. Pendant qu'il s'obstinoit pour monter, sur la premiere assurance qu'il avoit reçûë, une Suivante parut, & luy dit la mesme chose, mais ce fut d'un certain air qui le convainquit qu'il y avoit un ordre secret donné contre luy. Il se retira tout fulminant; & pour sçavoir avec certitude s'il estoit vray qu'on n'eust pas voulu le recevoir, il mit au guet un de ses Laquais, qui apres avoir attendu une heure, vit sortir la Dame, pour quelques visites qu'elle avoit à faire. Ce fut alors que l'Abbé ne pût moderer son ressentiment. Il se représenta mille fois combien ce mépris estoit outrageant, venant d'une Femme à qui il sacrifioit ses Glaces. L'effort qu'il se faisoit pour cela luy paroissant digne

de toute autre récompense , il résolut de ne les pas perdre , & fit donner dès le lendemain assignation à son Cocher , pour le payement qu'il en prétendoit. Le Cocher alarmé de cette Assignation , alla prier sa Maîtresse d'empescher l'Abbé de le poursuivre. Comme le Cocher avoit fait la faute , c'estoit à luy de payer les Glaces ; mais en mesme temps il ne tenoit qu'à la Dame de terminer le Procès , & une visite renduë à l'Abbé l'en faisoit venir à bout. Elle s'y feroit résoluë sans peine , si ce n'eust pas esté s'exposer à en recevoir d'autres , dont il luy estoit impossible de s'accommoder. Dans cet embarras , voyant que le Procès n'estoit intenté que parce qu'elle ne vouloit plus estre visible pour celuy qui le faisoit , le

seul party qu'elle vit à prendre ; fut de dire à son Cocher qu'il se défendist comme il pourroit de la poursuite qui luy estoit faite , & qu'elle aimoit mieux payer les Glaces pour luy , que de consentir à recevoir l'Abbé. Elle fit agir quelques-uns de ses Amis pour les interests de son Cocher, qui paroissoit seul en Cause; mais l'Abbé estoit d'une Famille de Robe , & cet avantage luy donnant un fort grand poids auprès de ses Juges, on demanda inutilement qu'on rabatist sur le prix des Glaces quelques morceaux assez grands qui en estoient demeurez , & dont on pouvoit faire des Miroirs de Toilette , ses prétentions furent remplies , & il obtint tout ce qu'il voulut. Ainsi le Cocher fut condamné, la Dame paya , & l'Abbé ne la

vit plus. Je ne puis vous dire si le paiement de ses Glaces l'en consola , mais pour la Dame, elle a dit souvent depuis le Procès jugé , qu'elle se seroit soumise à luy payer un Carrosse entier , s'il n'y avoit eu que ce seul moyen de se garantir de ses visites.

Il faut vous parler des Evêchez. Monsieur l'Evesque de Tarbes, qui avoit esté nommé à celuy de S. Omer, dont il a fait les fonctions , comme Grand Vicaire du Chapitre de cette Eglise , à eu l'Archevesché d'Auch. Il est de la maison de Suse en Dauphiné, qui est une des plus considerables de cette Province. Il est tres-sçavant, & bien fait de sa Personne. Quoy qu'il semble qu'on doive moins remarquer cette qualité dans un

Prélat , que dans un Homme du Monde , elle ne luy est pas néanmoins tout-à-fait inutile. Si un Evêque doit imprimer du respect & de la vénération par son Caractere , il en imprime encore davantage , quand la bonne mine est jointe à la Dignité. Celuy dont je vous parle a servy le Roy dans les Etats, où entrent les Evêques de Saint Omer , & toutes les Affaires qui luy ont esté commises , ont reüssi au gré de Sa Majesté.

Monsieur l'Evêque d'Alet, nommé à l'Evêché de S. Omer, estoit Monsieur l'Abbé de Valbelle, Aumônier du Roy, qui pour faire voir la passion qu'il a d'estre auprès de ce Monarque, a acheté de Monsieur d'Agde la Charge de Maître de l'Oratoire de Sa Majesté.

Monsieur Mellian, Evêque de Gap, a esté fait Evêque d'Alet. Il est Fils de feu Monsieur Mellian, Procureur Général au Parlement, & a esté Aumônier de la Reyne Mere. L'Evêché de Gap a esté donné à Monsieur l'Abbé Hervé, Fils d'un Conseiller de la Cour. Il mene une vie tres-exemplaire, & est fort utile à l'Eglise, à cause des progrès qu'il fait tous les jours par ses Controverses.

Monsieur l'Abbé de Lusignan, nommé à l'Evêché de Rhodés, est Fils de Monsieur de la Coste au Chas, autrefois Lieutenant des Gardes du Corps, & Frere de Monsieur le Marquis de Lusignan, cy-devant sous-Lieutenant des Gendarmes Ecoissois.

Monsieur l'Abbé de Chalucet, Fils de feu Monsieur de Chalu-

cet , Lieutenant de Roy de Nantes , & Beaufrerere de monsieur de Bavile , Intendant en Poitou , a esté pourvû de l'Evesché de Toulon. Il est grand Naturaliste ; & sans une surdité qui l'incommode tres-fort , il eust esté loin dans les Controverses, dont il se mesle en Poitou avec beaucoup de succès.

Monsieur l'Abbé du Luc , Neveu de feu Monsieur de Fourbin , & de feu Monsieur l'Evesque de Toulon , a esté nommé à l'Evesché de Marseille , quoy qu'il n'ait guère plus de vingt-cinq ans. Son mérite a fait passer par dessus son âge , pour l'élever à la Dignité de l'Episcopat. Il est de la maison de Vintimille, l'une des meilleures de Provence & d'Italie.

L'Evesché de Bazas a esté don

né à Monsieur l'Abbé de Gourgues, Fils d'un Président au Mortier de Bordeaux.

Monsieur l'Abbé Verjus, cy-devant Prestre de l'Oratoire, a esté nommé à l'Evêché de Grasse. Il est Frere du Pere Verjus, Jésuite, Secretaire du Pere de la Chaise, & de Monsieur Verjus, Comte de Crecy, Plenipotentiaire de France à Ratisbonne.

Comme tout cet Article regarde l'Eglise, je ne puis mieux le finir qu'en vous apprenant que Monsieur Jary, Curé de S. Georges de Mesnil en Anjou, a reçu depuis un mois la Profession de Foy de mademoiselle Elisabeth de Bourillon. Il accompagna la Cerémonie d'une Exhortation tres-édifiante.

Je vous ay parlé de la mort de madame la Duchesse de Riche-

lieu , mais je ne vous ay point d' par qui la Charge qu'elle possédoit de Dame d'Honneur de madame la Dauphine , a esté remplie. Comme c'est un Poste qui ne doit estre occupé que par des Personnes d'un mérite qui soit reconnu généralement , le Roy jeta d'abord les yeux sur une Dame d'une si éminente vertu , & d'un esprit si solide , & si bien tourné , que toute la Cour applaudit aux desseins de ce monarque ; mais cette Dame se défendant avec une modestie qui a peu d'exemples , de l'honneur que Sa Majesté luy vouloit faire en la nommant , fit connoistre par là que ce Prince auroit fait un tres bon choix. Monseigneur le Dauphin & madame la Dauphine en parlerent à cette dame , qui se montra encore plus

digne de cet honneur , en s'efforçant de marquer qu'il estoit trop grand pour elle. Quant on peut se voir dans un haut rang, & qu'on a assez d'empire sur soy-mesme pour s'empescher d'y monter , on s'éleve en s'abaissant ; & n'accepter pas par un principe si noble , c'est plus que de posseder. Ainsi l'on peut dire que cette Dame s'est mise au dessus de la Dignité où elle a pû parvenir, puis qu'on ne refuse les grands honneurs que par grandeur d'ame, & qu'il entre fort souvent de la foiblesse dans ce qui nous porte à les rechercher. Ce n'est pas que l'ambition ne puisse établir un beau caractere ; mais pour n'avoir rien de condamnable , il faut qu'elle soit accompagnée de beaucoup de choses qui se trouvent rare-

ment dans un cœur ambitieux. Cependant , le Roy qui avoit résolu de remplir le Poste de Dame d'Honneur de Madame la Dauphine , par une Personne d'un mérite distingué , & qui connoist toutes celles que leur vertu rend considérables, quand même elles ne paroistroient pas à la Cour , nomma Madame la Duchesse d'Arpajon , qui estoit fort éloignée de s'attendre à cet honneur. Cela fait voir qu'il suffit de se rendre digne des plus hautes Dignitez , pour y pouvoir aspirer , sans qu'il soit besoin de faire de brigues pour les obtenir, tant Sa Majesté a des lumieres perçantes , quand il s'offre occasion de rendre justice au vray mérite. Cette Duchesse est Sœur de Monsieur le Marquis de Bevron. Quoy qu'elle fust une des

plus belles Personnes du Royaume, (ce qui quelquefois donne une fierté que l'on regle mal) sa conduite & sa vertu l'ont toujours fait admirer avant & pendant son Mariage. Depuis qu'elle a esté veuve, elle a presque toujours vescu retirée à la Campagne, & a continué de mériter une estime générale. Mademoiselle d'Arpajon, sa Fille, a esté nommée dans le mesme temps premiere Fille d'Honneur de Madame la Dauphine.

Je vous envoie un Livre nouveau, que le Sieur Blageart debite depuis peu de jours, & qu'il y a long temps que vous souhaiterez. C'est la *Seconde Partie de l'Académie Galante*. Le Public a esté si content de la premiere, que l'Auteur n'a pû luy en refuser la suite. Vous y trouverez le mê-

me caractere de brusque enjouement , qui vous a tant divertie dans le Chevalier de Pontignan, lors qu'il aimoit Babet & ses deux Maistresses tout-à-la-fois. Mademoiselle de Mirac y raconte aussi ses Aventures d'une maniere qui répond assez à ce feu d'esprit Gascon , qui vous a déjà prévenue en sa faveur. Ce sont tous Portraits d'après nature , & il n'y a point d'Originaux que l'on ne recherche , quand on sçait qu'ils viennent d'une bonne main.

Le mesme Libraire m'a fait voir un autre Livre , qu'il doit debiter dans sept ou huit jours , & que je m'engage de vous envoyer en ce temps-là. Voicy ce que porte la premiere Page. *Carra Mustapha , dernier Grand Vizir. Histoire contenant son Elevation ,*

ses Amours dans le Serrail , ses divers Emplois , & le vray sujet qui luy a fait entreprendre le Voyage de Hongrie , & le Siege de Vienne. Si l'Histoire vous attache, vous verrez dans cet Ouvrage beaucoup de choses qui la concernent. Si vous estes curieuse de sçavoir ce qui se passe dans le dedans du Serrail, vous y lirez diverses intrigues qui vous l'apprendront ; & si vous cherchez des Galanteries, vous y en trouverez, qui pour estre à la Turque, n'ont rien qui ne se pratique parmy les Amans les plus délicats. Enfin je suis fort persuadé que ce sera prendre soin de vos plaisirs, que vous en voyer ce Livre. Il instruit, il divertit, & la matiere en est si nouvelle & si peu connue, qu'on n'y voit aucune des repetitions qui

sont dans les petites Histoires
que l'on a fait succéder à nos
longs Romans.

On m'envoie encore un Ma-
drigal sur la Prise de Luxem-
bourg. Je vous en fais part, sans
vous en pouvoir nommer l'Au-
teur.

J Amais l'intrépide Alexandre
Ny les Césars , n'auroient osé
prétendre
De pouvoir dompter ton orgueil ;
Tu prétendois estre l'écueil
Des plus fiers Conquerans qui pou-
voient l'entreprendre ;
Mais un plus grand Héros te force
de te rendre.
Tes superbes Ramparts se trouvent
renversez ,
Le Grand LOUIS les a forcez ;
Mais n'en murmure point , ta gloire
est sans seconde,

*De te voir sous les Loix du plus
grand Roy du Monde.*

Je vous envoie deux Enigmes nouvelles , en attendant l'explication de celles du dernier mois, que vous trouverez dans ma XXVI. Lettre Extraordinaire, que je vous prépare pour le 15. de Juillet. La premiere de ces Enigmes est de la Dame Solitaire ; & la seconde, de Roselinde, Nymphé enjôïée , autrefois de l'Empire des Fleurs.

ENIGME.

JE suis ce qu'on aime le mieux
Presque en tous les lieux de la
Terre ,

Et souvent on se fait la guerre,
Pour m'avoir comme un bien &
rare & précieux ;

*Mais quand on a fait ma conquête ,
 Celuy qui me possède a le cœur si
 léger ,
 Qu'à ma possession jamais il ne s'ar-
 reste ,
 Et ne me garde pas long-temps sans
 me changer.*

AUTRE ENIGME.

N' Ayez point peur de moy, je ne
 mords ny ne ruë.

*Par ma Mere je fûs conçuë
 Au milieu des jeux & des ris,
 Présens doux de ses Favoris.*



*Admirez mes appas, j'ay la teste cor-
 nuë ,*

*Un minoir de Guenon sur un grand
 cou de Gruë ,*

Des aîles de Chauve-Souris ,

Qui sortent d'un dos de Tortuë,

*Un estomach d'Austruche , un ven-
tre de Cochon ,
Une peau d'Hérisson
Honnêtement pointuë ,
Des cuisses d'Ours , des jambes de
Griffon ,
Une queue enfin de Dragon.*



*Ce n'est pas tout. Mon chant, ou ma
voix la plus nette ,
Est un cry de Choüette ;
J'ay l'oreille d'un fin Renard ,
Le coulant d'un Serpent, le vol d'une
Alloüette ,
Et la marche d'une Belette ;
Et mon plus doux regard
Est celui d'un fier Crocodile
Prest à devorer Femme ou Fille.*



*Ainsi sont joliment composez mes
dehors ,
Et mon ame est comme mon corps.*

Voicy un Air d'un nouveau
ré singuliere. Il est de l'illustre
Monsieur de Bacilly, qui en a
fait les Paroles, ainsi que de tous
les autres Airs de sa compo-
sition.

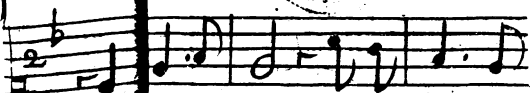
AIR NOUVEAU.

Fut-il jamais Breuvage
*Plus savoureux, plus délicat,
Que le Chocolat ?*

*Le Rossolis & le Muscat ,
Et toute autre Liqueur luy doivent
rendre hommage.*

*Le Vin nous fait mal à la teste ,
Le Chocolat nous en guérit ;
Il nous fait vivre, il nous nourrit,
Il nous aiguise l'appétit.*

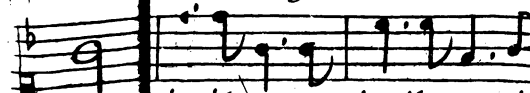
*Quel Médecin seroit si bese,
Quel Médecin seroit si fat,
De condamner le Chocolat ?
Nargue du Thé,*



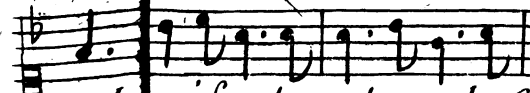
Fut il cat que le Chocola



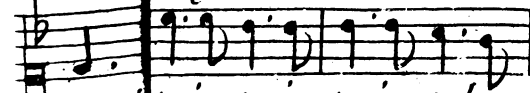
le Michonna — ge le vin no



tes — te vi ce il nous nourit il nous aig



med est si fat de condanner le C



que aït viuat viuat viuat le



t le



us fa



ni's



roco



ho:

*Fy du Café,
Vivat, vivat
Le Chocolat.*

Je ne vous dis point ce que vous sçavez il y a long-temps , que dans toutes sortes d'Airs Monsieur de Bacilly réüssit également. C'est ce qui a obligé deux grands Hommes à faire un mot tout exprés pour exprimer ce qu'ils pensent d'un Génie si universel. Ils disent que de toute la Musique, luy seul n'est point maniere, au lieu que l'on reconnoist la maniere de composer des autres Auteurs, dans chacun des Airs qu'ils mettent au jour. Le grand nombre qu'il en a donnez de sa façon, remplit dix Volumes , qu'on vend au Palais chez les Sieurs de Luyne, & Blageart. Il a le don d'a-

juster les Airs , même ceux d'autrui , & d'y donner un tour agreable conformement au sens des paroles , qu'il possède souverainement , comme on peut le voir par son Livre de *l'Art de chanter* , si vanté de tout le monde. Cette verité se connoist mieux que jamais , depuis la mort de Monsieur de Niert , si renommé pour l'exécution & les ornemens du Chant. On sçavoit le commerce qu'ils avoient ensemble depuis trente années , & l'on attribuoit à Monsieur de Niert tout ce qui estoit de Monsieur de Bacilly. Cependant on voit bien par ce qu'il fait à présent, qu'il n'emprunte de personne , & quelques petits Airs d'Amadis , & autres du temps , qu'il a ornez , en sont une preuve.

Quoy qu'un talent si peu ordinaire pour tout ce qui regarde l'Art de chanter , soit connu de la plûpart des Gens éclairés, ses Envieux qui luy veulent nuire, n'ont pas laissé de faire courir le bruit qu'il n'enseigne plus, & ils l'ont si bien persuadé, qu'on ne s'en détrompe qu'avec peine. Il est pourtant vray qu'il est plus capable d'enseigner, qu'il ne l'a encore esté , & qu'un long usage luy a donné de si grandes & de si vives lumières, qu'en fort peu de temps il rend une voix capable de tout ce qui se pratique dans le Chant. Il n'est point borné à ses Ouvrages , comme beaucoup d'autres, & enseigne indifféremment tout ce qu'il y a de nouveau.

Ce n'est pas toujours par le succès que l'on doit juger du

courage des Soldats , & de la parfaite intelligence des Généraux d'Armée dans le Métier de la Guerre. La grande résistance de ceux qui se défendent avec vigueur , augmente quelquefois la gloire des Braves qui ataquent avec intrépidité ; & quand à la fin du Combat chacun demeure dans ses mesmes avantages , aucun des Partis n'a droit de se donner la Victoire. L'un s'est défendu , l'autre n'a pas pris ; & comme ce n'est pas perdre , que de ne point gagner , on ne sçauroit dire que celuy qui n'a rien pris ait perdu. Vous jugez bien que je veux parler de l'Affaire de Gironne. Quoy qu'elle n'ait pas esté suivie de tout l'avantage que les François sont aujourd'huy en possession de remporter de quelque costé qu'ils tournent leurs

leurs Armes , si l'on examine beaucoup de circonstances de cette Action, on trouvera qu'elle égale en vigueur tout ce qu'on a jamais oüy dire des Actions les plus éclatantes, & les plus échauffées. On ouvrit la Tranchée devant Gironne le 20. de May. Le Canon commença à battre la Place dès le mesme jour. Le 23. il y avoit fait deux Brèches. Le 24. on prit une Demy lune & un Bastion , & l'on fit Prisonniers, ou l'on tua , tout ce qui estoit dedans , parce qu'il n'y avoit point de communication de ces Ouvrages à la Place. Le même jour 24. on donna l'assaut. Ceux qui estoient commandez devoient partir au cinquième coup de Canon. Il eut à peine tiré , que les Soldats volèrent à la Brèche , sans qu'il fust possible de les

juin 1684.

I

faire marcher en ordre de Bataille. Ces Lions ne furent point arrestez par un Fossé, qu'ils franchirent, ayant de l'eau jusqu'à la ceinture. Ils gagnèrent la Brèche, & furent ensuite obligez de sauter pardessus un autre Fossé plein d'eau, mais plus étroit. Cela estant fait, ils rencontrèrent une espee de Marais, avec un Ruisseau, l'un & l'autre tout rempli de planches dans les endroits où la nécessité du Passage y faisoit courir, comme à des choses que le hazard avoit heureusement fait trouver. Le grand nombre & l'empressement de ceux qui vouloient passer en mesme temps sur ces planches, furent cause que l'on se jeta dessus, sans examiner qu'elles estoient garnies de pointes de fer, avec des manieres d'aiguilles, dont quantité

percerent de part en part les pieds de ceux à qui la première ardeur ne laissa rien soupçonner. Les Ennemis avoient outre cela des Retranchemens à droit & à gauche, & en face de ceux qui avoient gagné le haut de la Brèche, d'où ils faisoient grand feu. Cependant, nos Troupes forcèrent tous ces obstacles, & allèrent jusqu'au milieu de la Ville. Lors qu'elles eurent gagné la Place publique, elles y trouvèrent un Peuple armé, soutenu de plusieurs Escadrons de Cavalerie. Ce fut là où il falut que la valeur cedast à la force. Il est à croire que de la manière dont nos François s'étoient batus, le nombre n'auroit servy qu'à leur donner plus de gloire, s'ils n'avoient point esté affoiblis & fatiguez par plusieurs Actions de

vigueur, qu'ils venoient de faire tout d'une haleine. Cela fut cause que n'ayant pû exécuter l'ordre qu'ils avoient reçu, ils tombèrent dans une confusion qui empêcha de faire les Logemens & les Retranchemens nécessaires pour s'y maintenir. Ainsi ils furent contraints de se retirer, après avoir combattu avec une vigueur que l'on ne peut exprimer, depuis huit heures du soir jusques à près de minuit. Il est impossible que les Ennemis n'aient pas perdu autant de monde que nous en cette occasion. C'est un fait constant, qu'on leur a tué ou fait Prisonnier tout ce qui estoit dans la Demy-lune & dans le Bastion dont on se rendit maistre avant que de monter à la Brèche, & qu'on en tua beaucoup sur la Brèche même, puis que l'on n'en

peut chasser des Gens qui la défendent vigoureusement , sans qu'il y en ait quantité qui demeurent sur la Place. On se retira en bon ordre , & l'on monta à la Tranchée cette mesme nuit. On a ensuite consumé les Fourrages , on a fait retirer le Canon, & l'on s'est promené dans le Païs Ennemy. Il est fâcheux de lever un Siege , quand on a perdu plusieurs mois devant une Place; mais quand on n'y a demeuré que quatre ou cinq jours, ce qui s'y est fait ne doit estre regardé que comme un Assaut donné à quelque Chasteau, qu'on auroit voulu prendre d'emblée , & non pas comme une Affaire importante. Les Espagnols, qui n'ont pas accoustumé de remporter le moindre avantage contre les Armes du Roy, peuvent se vanter

de ce Siege abandonné. Ils ont raison. Ils font si souvent de grandes pertes , que c'est triompher pour eux , que de sauver des Places qui sont en leur possession. Cependant , il leur faudra des années pour remettre sur pied des Compagnies , pour le rétablissement desquelles il ne faudroit que quelques jours aux François. On a remarqué que Gironpe a soutenu vingt-trois Sieges , sans que les Attaquans ayent jamais entré si avant dans la Ville , & que toute la Catalogne a esté prise , sans qu'on ait pû prendre cette Place.

Pour continuer de répondre aux Lardons , le premier du 25. de May , où j'en suis demeuré , dit en propres termes, *On tue bien des Gens devant Luxembourg , & il faut tout essayer , parce que l'or ne*

peut faire de brèche dans le cœur du Gouverneur. Depuis que cet Auteur travaille, on n'a point assiégé de Places, qu'il n'ait dit vingt fois la mesme chose. Il semble par ce discours, que beaucoup de Gouverneurs en ayent déjà livré à la France; cependant il n'a encore pû en nommer aucun, qui se soit laissé corrompre, ny mesme à qui l'on ait fait des offres. Les Gouverneurs qu'on auroit tentez, n'auroient pas manqué de faire valoir par là leur fidelité auprès de leurs Maistres, Si l'on n'a pû faire de Brèche dans le cœur du Gouverneur de Luxembourg, c'est une marque qu'on a voulu le gagner. Peut-on avancer rien de plus ridicule, & qui soit moins vray-semblable? Un aussi grand Seigneur qu'est le Prince de Chimay, & par là

naissance & par ses grands biens, estoit-il un Homme à qui l'on pût offrir de l'argent, pour l'engager à trahir son Roy & son honneur, & pouvoit-on avoir seulement cette pensée ? Il est à croire qu'il en auroit plutôt luy-mesme donné beaucoup, pour avoir la gloire de conserver Luxembourg, s'il n'eust pas vû qu'il s'en fust flaté inutilement. Ce Critique pousse les choses plus loin, & perdant le respect pour des Souverains que je ne nomme pas, il les taxe sur des *on dit* ; ce qu'on ne doit jamais faire sur les témoignages les plus assurez. Mais toutes les fois qu'il cherche à répandre son venin, il employe *on dit*, & croit ensuite avoir droit de raisonner à perte de vûë ; mais qui se cache, & écrit sans nom, fait connoître assez qu'il craint qu'on ne le pu-

nisse , & c'est ce qu'on ne craint point quand on n'a rien à se reprocher. Le mesme Auteur a la hardiesse de nier ce que Monsieur l'Electeur de Baviere écrivit au commencement de la Campagne touchant les desseins du Roy , que ce Prince s'engagea de ne point troubler. Ces Ecrivains croient les Peuples bien simples , puis qu'ils prétendent leur cacher la verité, en niant des faits publics. Il ne faut point d'autre repõse à cet Article, sinon que les Troupes de Monsieur l'Electeur de Baviere ne sont pas venuës sur le Rhin , suivant l'assurance qu'il avoit donnée qu'elles n'y viendroient pas , puis qu'il trouvoit les Propositions du Roy justes. Un autre Lardon de mesme date, en faisant connoistre que l'Espagne

& la Hollande ne peuvent faire consentir le Roy d'Angleterre à ce qu'elles souhaitent de luy, fait voir la prudence de ce Monarque, qui a toujours eu autant de fermeté pour la Paix, que le Prince d'Orange a eu d'obstination pour la Guerre. Cette obstination couste Luxembourg aux Espagnols, puis qu'ils auroient pû donner au Roy un Equivalent moins considerable. Le troisieme Lardon nie encore ce que la conduite de Monsieur de Baviere a justifié, & il est plein des leçons qu'il s'ingere de donner aux Souverains, Amis de la Paix, ou qui ne se mettent en état de faire la guerre, que dans le dessein de procurer cette Paix; mais par malheur aucun de ces Souverains ne veut profiter des leçons de ce Crimi-

que. On ne voit encore que des repetitions dans les Lardons des derniers jours de May. On y fait grand bruit pour la dix ou douzième fois , des Troupes de Baviere & de Franconie , qui doivent venir sur le Rhin. Il faut toujours se liguier , & mettre l'Europe en feu , parce que le Roy ne tiendra pas ce qu'il a promis , & fera des Conquestes audelà de la Barriere. C'est faire mal à propos injure à un Prince, qui pour garder sa parole , a donné les meilleures de ses Places , afin de faire rendre des Royaumes entiers. On ne doit point allumer une dangereuse Guerre pour un soupçon mal fondé , ny vouloir persuader au desavantage du Roy , qu'il manquera de parole , avant qu'il se soit seulement mis en état d'en

manquer, ny qu'il y ait mesme apparence qu'il s'y mette, dans la situation où sont les Affaires. Ces Lardons sont pleins de contradictions, presque dans les mesmes lignes. Dans le mesme temps qu'ils continuent de publier que le Roy en veut à la Monarchie universelle, ils disent que ce Monarque a des raisons pour ne porter ses Armes ny du costé de Fontarabie, ny en Italie, ny en d'autres lieux. Comment cela s'accorde-t-il avec le dessein de la Monarchie universelle ? La Monarchie universelle est tout, & cependant on veut qu'il y aspire, & qu'il n'ait que la Flandre pour but. C'est donc à dire que le peu de Païs que les Espagnols ont encore en Flandre, doit tenir lieu de la Monarchie universelle à celuy qui s'en

rendra maître ? Il y auroit là-dessus de grands raisonnemens à faire , si on vouloit y perdre du temps. On lit encore dans un de ces Lardons du 30. May les paroles qui suivent. *De toutes les Cours de l'Europe , il n'y a qu'une Cour qui ne jalouze point la grandeur de Sa Majesté Tres-Chrétienne.* C'est demeurer d'accord en deux mots , que ce n'est ny avec raison ny avec justice qu'on veut faire la guerre au Roy , mais seulement par jalousie. Il poursuit ainsi. *Il y va de l'intérêt de la Hollande , que ses Frontieres demeurent entre les mains d'un foible Souverain.* Après cela, on ne doit point vanter les secours que le Prince d'Orange veut que l'on donne à l'Espagne , comme une action toute généreuse , & digne d'admiration. On veut secourir l'Es-

pagne par raison d'Etat, à cause de sa foiblesse, & du peu de crainte que l'on peut avoir d'un foible Voisin. On veut attaquer la France, parce qu'ayant de tres grandes Forces, elle peut tout conquérir. Voilà son crime, & ce qui engage à fermer les yeux sur la justice de ses prétentions. Jamais les Lardons ne furent si remplis de contrarietez, que ceux du 1. de Juin. La disposition à la Trêve avec la Hollande, demonte ceux qui les font. Ils sont Hollandois, François, Espagnols, & ne sçavent quel Party prendre. On y lit d'abord, que les Hollandois ont raison de retirer leurs Troupes des Païs-Bas, pour les conserver, ce qui ne se peut que par ce moyen. Cela est si vray, que je n'ay aucune réplique à y faire. Ils ne laissent pas

d'assurer toujours, que l'Espagne ne cédera rien à la France. Il est bien aisé à l'Espagne, de montrer sa fermeté pour la continuation d'une Guerre où elle ne contribue ny d'argent ny d'Hommes. Ils disent, sans chercher de détour pour enveloper un sentiment si odieux & si criminel, que l'Empereur ne devoit pas poursuivre les Turcs, afin d'attaquer la France, c'est à dire, que l'Empire devoit exposer toute la Chrétienté, pour satisfaire le Prince d'Orange, qui ne peut jouir d'une ombre de Souveraineté, que pendant la Guerre. Ces Lardons continuent en blâmant les Hollandois mesmes, puis qu'ils disent que l'Espagne est mal secourue de ses Alliez. Il n'en faut pas davantage pour faire voir que ces Auteurs sont dépen-

dans du Prince d'Orange, puis qu'ils blâment ceux de leur République, dont l'inclination est portée à la Paix; mais l'Espagne a voulu en cette occasion prendre la Hollande pour dupe puis que cette Espagne si puissante & si fiere, & qui a tant de Terres dans le vieux & dans le nouveau monde, n'a pas voulu faire plus d'effort en Flandre, qu'en auroit pû faire un petit Souverain, dont le Pais n'auroit que quinze ou vingt lieuës d'étenduë. Elle a seulement déclaré la Guerre, afin d'y embarquer les Hollandois, & a voulu ensuite qu'ils defendissent seuls la Flandre, comme si l'Affaire n'avoit regardé qu'eux. Son but étoit d'affoiblir la Hollande, par une Guerre qui auroit dû consumer ses Forces, afin de ne se point voir enfermée entre

deux puissans Voisins , & de tirer peut-estre un jour avantage contre elle de sa foiblesse , lors qu'en la défendant , elle se seroit épuisée d'Hommes & d'argent. Le reste de ces Lardons , est rempli de raisonnemens que le temps , a fait reconnoître faux , parce que ces Critiques raisonnent sur les mouvemens qu'ils voyent faire , & que les Souverains ne doivent en faire aucun , qui ne les mene à des choses toutes opposées à celles qui paroissent aux yeux du Public. Le Lardon du 5. est plein d'Articles qui ne méritent pas de réponse ; comme lors que l'Autheur dit qu'il a avis que Luxembourg tiendra encore quinze jours , & que le Prince d'Orange part pour le secourir. La Capitulation est signée le 4. on avoit batu la Chamade dès le

premier, & cet Auteur dit le 5. que la Place tiendra encore quinze jours. Jugez par la fausseté d'une pareille Nouvelle, de la foy qu'on doit ajoûter à tout ce qu'il debite. Je sçay bien que l'Article qu'il a souvent repeté, de la Paix d'Alger que nous avons achetée, a si peu de vray-semblance, que personne ne balancera à le trouver ridicule. Ainsi j'ay negligé toujours d'y répondre, & je n'en parle aujourd'huy que pour dire, que si nous eussions esté en si parfaite intelligence avec les Algériens, Monsieur Foran qui commande l'*Indien*, ne leur auroit pas pris dans le temps que l'on conclut cette Paix, un Vaisseau de 24. Pieces de Canon, qu'il desagrea, & brûla ensuite. On voit dans un Lardon du 6. que l'envoyé d'Es-

pagne presente à la Haye un Mémoire, par lequel il marque qu'il est bien averty que *Luxembourg* tiendra encore long-temps; que le Roy son Maistre ne consentira point à la cession de cette Place, & qu'il vient un Secours d'Allemagne. Cela ne merite aucune réponse. Il parle ensuite d'un Mémoire présenté par Monsieur d'Avaux, depuis la Prise de Luxembourg, dans lequel il est marqué que Sa Majesté Tres-Chrétienne donne encore douze jours aux Etats, pour délibérer sur la Paix ou sur la Trêve. Je ne vous explique point le contenu de ce Mémoire, puis que vous avez dû le lire dans cette mesme Lettre. Le premier Lardon du 8. de ce mois, est remply de plusieurs Articles qui ne regardent point la France, & auxquels par conséquent je ne

repons point. Le mesme Lardon du 8. (remarquez la date) parle d'un nouveau Mémoire , par lequel l'Ambassadeur d'Espagne continuë à dire , *que Luxembourg est encore en état d'attendre longtemps du secours.* La Capitulation de Luxembourg estant signée dès le 4. c'est vouloir que les Hollandois ne sçachent rien de ce qui se passe. On voit dans un autre de la mesme date , des raisonnemens sur le dernier Memoire présenté par M^r d'Avaux. Ces raisonnemens venoient du Party qui ne veut point la Paix. Je vous ay donné dans cette Lettre la Réponse que Monsieur d'Avaux y a faite. On y parle encore d'un Echange des Pais-Bas , pour lesquels le Roy donnera généralement toutes les Clefs qui luy ouvrent les Portes de tous costez

dans les Etats de ses Voisins. Je ne croy pas qu'il soit à propos de repondre aux visions d'un Homme qui s'embarasse des choses futures, & ont les raisonnemens sur l'avenir sont si peu vraysemblables, qu'ils se détruisent d'eux-mesmes. Le troisiéme Lardon du mesme jour dit, que le Roy *est mille fois plus heureux dans ses Negotiations, que par ses Armes*. Peut-on rien dire qui soit plus à contretemps, apres la Prise de Luxembourg, qui selon ce que le mesme Auteur a dit huit ou dix fois, devoit tenir autant que Vienne? Si le Roy a pris une Place qui estoit capable de resister si long-temps, on ne peut pas dire que ce Monarque ne soit pas heureux par ses Armes; & c'est, dans le même temps qu'on pose en fait une chose, donner un exemple qui la détruit.

Le mesme continuë en con-
damnant tous les Souverains de
l'Europe , qui ne se sont pas unis
pour s'opposer à la grandeur de la
France, & tâche d'insinuer qu'on
ne devroit pas moins se liguier
contre le Roy, que contre l'En-
nemy du Nom Chrétien ; cepen-
dant la difference du procedé de
l'un & de l'autre est bien grande.
L'Empereur a offert la Paix au
Grand Seigneur avec des avanta-
ges tres-considerable , que ce
Monarque Turc ne voulut pas
accepter avant la Campagne de
Vienne, & le Roy dès ce temps-là
offrit la paix ou la Trêve , que
les interets de quelques prin-
ces particuliers empêcherent
d'accepter. Ainsi , dans le temps
que le Turc vouloit la Guerre,
& qu'il prétendoit accabler la
Chrétienté par ses nombreuses

Armées , le Roy offroit la Paix , afin qu'on se mist plus en état de luy résister. Cet Auteur poursuit par de grandes remontrances aux Peuples. Il y fait paroître la rage & le desespoir , & dit que la Prise de Luxembourg rompt la Barriere. Cependant il est constant que Luxembourg n'entre point dans la Barriere , que les Hollandois ont supplié le Roy de ne point passer. Aussi les Hollandois ne songent point à s'en plaindre , & si cet Auteur Satirique n'écrivoit pas pour des Particuliers , il ne se plaindrait point luy-mesme d'une chose dont ses Maistres ne disent rien. *Dieu*, dit-il en continuant , *se sert des François pour punir les Espagnols*. S'il dit vray , les François n'ont pas tort. Le bras dont Dieu se sert pour punir, frappe toujours justement.

Le Lardon du 12. trouve étrange que le Roy demande aux Hollandois de ne secourir l'Espagne ny directement ny indirectement. Je ne croy pas qu'on ait jamais rien imaginé de si éloigné du sens commun, puis qu'il n'est pas possible que les Hollandois soient en mesme temps en Guerre & en Paix avec le Roy qu'ils signent un Traité, & qu'ils entretiennent des Armées à ses Ennemis. *Le Roy*, disent-ils pour donner quelque couleur à une grossièreté si manifeste, *accusera les Hollandois d'avoir assisté les Espagnols, pour avoir un prétexte de leur déclarer la Guerre.* Si c'estoit le dessein de ce Monarque, il n'auroit que faire de chercher tous ces détours pour parvenir à son but. Il est tout armé, il a soixante mille

mille Hommes en Flandre, qui n'ont point d'occupation ; les Imperiaux sont dans le fond de la Hongrie, & il pourroit faire la guerre aux Hollandois, sans differer à un autre temps.

Il a paru un seul Lardon du 13. qui ne contient que les éclaircissemens qu'on avoit demandez à Monsieur d'Avaux, sur le mémoire qu'il avoit présenté aux Etats après la Prise de Luxembourg ; & comme ce second Mémoire en éclaircissement est déjà dans ma Lettre, il ne me reste rien à vous dire sur cet Article. Le mesme fait connoître sur la fin, que les Hollandois commencent à s'apercevoir que les Espagnols les jouënt, en s'obstinant à dire qu'ils ne consentiront point à la cession de Luxembourg, puis qu'on ne doit

juin 1684.

K

pas prétendre que Sa Majesté se puisse résoudre à rendre une Place qu'aucune Puissance ne luy sçauroit arracher.

Un autre Lardon du 15. dit que si le Roy veut montrer qu'il n'aspire pas à la Monarchie universelle, il faut qu'il fasse raser Luxembourg, & qu'on ne doute point qu'il ne le fasse en faveur de la Paix. Cela est si fort contraire à tout ce que ces Auteurs Satyriques ont employé dans tous leurs ouvrages, qu'on voit bien qu'ils ne disent pas ce qu'ils pensent, ou qu'ils n'ont jamais pensé ce qu'ils ont dit. On voit dans le même la grande & loüable fermeté d'Amsterdam qui fait une grande Députation pour avoir la Paix. Une autre Feuille de la même date dit que Luxembourg a esté pris sans raison; &

l'on n'y voit rien qui justifie ce qui est ainsi avancé. Il n'est plus question, ny de Droits du Roy, ny d'Equivalens, pour rendre la Prise de Luxembourg legitime. Sa Majesté s'est servie d'un nouveau Droit, qui ne luy a jamais esté contesté. C'est le Droit de retour dans une Guerre déclarée. Ainsi ce que ce Monarque a pris, luy appartient. C'est une chose à laquelle aucun Jurisconsulte ne peut répliquer. Le mesme s'étend sur l'Affaire de Gênes, & dit que la France a corrompu les Canonniers, & les principaux de la République. Quelle preuve a-t'on de cela ? Quel autre en parle ? Qui est celuy qui s'en plaint ? S'il estoit vray que la France eust gagné tous ceux que les Lardons veulent qu'elle ait

corrompuë elle devroit déjà avoir étendu son empire sur toute la terre. On bat beaucoup de Païs dans le mesme Article, touchant le veritable état de Gênes apres, l'effet de nos Bombes ; & l'on ne sçait si l'on a ruiné un grand nombre de Maisons , ou abatu seulement des Cheminées.

Le dernier du 15. ne parle que des Mémoires de l'Ambassadeur d'Espagne, dont je vous ay déjà entretenuë , & de l'Affaire de Gironne, où l'on veut que Monsieur de Bellefons ait perdu son Bagage & son Artillerie. Comment cela seroit-il , puis que les Espagnols n'avoient point d'Armée en Campagne? A-t'on jamais ouï dire qu'il fust possible que des Assiégés qui repoussent des Assiégeans dans un Assaut, vins-

sent dans un Camp prendre les Equipages & le Canon d'une Armée ! Vne Garnison s'y verroit bien-tost envelopée , & seroit prise , lors qu'elle penseroit prendre. L'Auteur du Lardon du 19.) car les autres de mesme date n'ont pas paru) dit *que quatre des Principales Villes ont consenty à la Neutralité , qu'il ne doit point controller ce que font ses Souverains , & qu'ils en doivent avoir de tres-fortes raisons.* Si ces Auteurs Satyriques demeurent d'acord que leurs Maîtres ont eu raison , pourquoy ne veulent-ils pas que les autres Souverains qui ont proposé cette mesme Neutralité, ayent eu aussi raison ? On voit dans le premier Lardon du 20. une longue description des mouvemens de

Hollande pour & contre la Neutralité proposée par la France. J'ay tant parlé de ceux qui vouloient sacrifier la tranquillité de leur Païs à leurs intérêts particuliers , que je ne ferois que vous ennuyer par des répétitions, si je répondois à cet Article. La suite s'étend sur les Mémoires menaçans de l'Empereur & du Roy d'Espagne, & sur celui de l'Electeur de Cologne, qui se déclare pour la Neutralité. Le second du mesme jour ne contient que le Mémoire que voicy.

LE Comte d'Avaux , Ambassadeur Extraordinaire du Roy Tres-Chrétien , pour satisfaire à ce que Messieurs les Deputez de VV. SS. ont souhaité de luy , a mis par

écrit la Réponse qu'il leur a faite, & a dressé le présent Mémoire, qui contient en substance ce qu'il a dit dans une assez longue Conférence.

Ledit Ambassadeur leur a témoigné, que le Roy son Maistre veut effectivement la Paix, & qu'il n'a pas besoin d'en alleguer d'autres preuves, que celles que Sa Majesté veut bien donner Elle-mesme, lors qu'Elle se tient encore après la Prise de Luxembourg, aux mêmes conditions qu'Elle a offertes auparavant, & qu'Elle consent outre cela, de demeurer obligée pendant un mois, à compter du jour de la signature du Traité qui se fera à la Haye, aux mesmes conditions qu'Elle a cy-devant proposées à l'Empire; que c'est-là tout ce qui dépend du Roy; que c'est tout ce que Sa Majesté a offert à VV.SS. & tout ce que

VV. SS. peuvent raisonnablement demander d'Elle. Que s'il y a quelque chose qui leur cause de l'inquiétude, Sa Majesté leur a donné trop de preuves du soin qu'Elle a de leur repos, pour croire qu'Elle voulust le laisser troubler par d'autres endroits, & que si l'on veut finir icy les Affaires entre la France & l'Espagne, vous ne devez pas douter que Sa Majesté ne s'employe tres volontiers dans tout ce qui sera de vostre satisfaction; mais qu'il n'est ny justé ny raisonnable, de vouloir obliger ledit Ambassadeur à entrer là-dessus à une convention avec VV. SS. soit par des Articles qui seroient inferez dans le Traité d'entre la France & l'Espagne, soit par des Articles separez, puis que si l'on en usoit ainsi, on tomberoit insensiblement, sous prétexte des

Affaires du Nord, dans le labyrinthe d'un Traité général. C'est ce que ceux qui ont souhaité d'envelopper toute l'Europe dans une Guerre générale, sous prétexte d'un Accommodement général, ont tenté depuis trois ans. C'est ce qu'ils tentent encore à cette heure, sous d'autres termes, & d'une autre manière; que cette Proposition vague du démêlé du Nord, fait assez voir que quelque couleur apparente qu'on luy puisse donner, elle n'est cependant suscitée que par ceux qui n'osant plus s'opposer directement à la Paix, tâchent d'y faire naître tant d'obstacles, que VV. SS. soient obligées de laisser passer, sans rien conclure, le temps dans lequel Sa Majesté Très-Chrétienne consent de demeurer obligée à ces Propositions; & pour leur dire encore une fois, qu'on ne

peut rien demander de plus audit Ambassadeur, sinon qu'il traite icy l'Affaire d'Espagne aux conditions proposées par Sa Majesté, qu'on renvoye à Ratisbonne celles qui regardent l'Empire, & que Sa Majesté consente de se tenir encore pendant un mois aux mesmes conditions qu'Elle a offertes à la Diette de Ratisbonne; que les Personnes qui composent cette Diette sont sages & éclairées, qui ont les interets de l'Empire à cœur, & qui sçauront bien travailler à établir son repos; & enfin, que si la Résolution de VV. SS. est de ne consentir ny à la Paix ny à la Trêve entre la France & l'Espagne, & de refuser les Offres que Sa Majesté Tres-Chrétienne vous fait pour la tranquillité des Pais-Bas, & pour la sûreté de la Barriere, à moins que

Le Comte d'Avaux ne s'engage de concerter avec vous des Articles sur des choses qui ne sont ny de son ministère, ny de sa connoissance, ce sera un grand mal-heur pour la Chrétienté, & sur lequel le Roy son Maistre n'ayant rien à se reprocher, ledit Ambassadeur espere que Dieu continuëra toujours de benir les Armes de Sa Majesté; mais si au contraire VV. SS. sont satisfaites qu'on offre de finir par un prompt Accommodement les démeslez qui sont entre la France & l'Espagne, qu'on remette le calme dans vostre Voisinage, qu'on pourvoye à la sûreté de vostre Barriere, & qu'on rétablisse le repos de l'Empire par une Trêve de vingt années, ledit Ambassadeur réitere à VV. SS. qu'il est prest en ce cas de signer incessamment le Traité, & de passer en même temps

auprès du Roy son Maistre les offices dont il plaira à VV. SS. de le charger.

Pour ce qui est du délay, Messieurs vos Deputez luy en ont demandé la prolongation, & luy ont demandé aussi de quel jour on pouvoit compter que le terme de douze jours avoit commencé; surquoy ledit Ambassadeur leur a répondu, que le Gouverneur de Luxembourg avoit signé le 4. de ce mois la Capitulation, en vertu de laquelle la Place est passée dans la possession de Sa Majesté, & qu'ainsi on devoit compter cette Ville de ce jour-là au Roy; mais quelques uns de Messieurs vos Deputez ayant objecté que les Troupes de Sa Majesté n'avoient esté mises en possession d'une des Portes de la Ville, que le sixième au matin, ledit Am-

l'ambassadeur leur a repeté ce qu'il leur a déclaré dans la Réponse du quatrième de ce mois , c'est à dire qu'il ne s'arrestera point à ces deux jours-là , lors qu'il ne sera plus besoin que d'avoir du temps que VV. SS. voudront bien employer à terminer promptement cette Affaire , & il consentira volontiers de commencer à compter les douze jours de ce mois , c'est à dire que les douze jours finiront le dix-huitième au soir ; mais comme il a eu l'honneur de leur dire le sixième de ce mois , qu'il se régleroit sur cela selon qu'il verroit que VV. SS. travaillant sérieusement à la Paix , ne seroient arrestées que par la forme de leur Gouvernement , il est obligé de leur dire , qu'il voit avec déplaisir que ce n'est point cela qui

les arreste à cette heure ; que ce sont des difficultez qui sont hors de l'Affaire , & des conditions que vous voulez imposer aux Offres de Sa Majesté , qui détruisent l'acceptation que VV. SS. témoignent en vouloir faire. C'est pourquoy ledit Ambassadeur leur a dit , que si elles vouloient la Paix générale aussi sérieusement qu'elles le disent , il n'y avoit ny de plus prompt ny de plus sûr expedient , que de convenir nettement & sans restriction des Offres de Sa Majesté ; ce que ledit Ambassadeur les prioit de faire avant l'expiration du terme (en cas que ce soit l'intention de VV. SS.) n'estant pas en son pouvoir d'accorder aucun délai , & VV. SS. jugeant assez d'elles-mesmes , qu'il n'est pas de la prudence du Roy son Maistre , de perdre

*en nouveaux délais les avantages
que luy donne la saison , & qu'il
doit attendre du bon état de ses
Armées. P. S. Vtrech a consenty.
Fait à la Haye le 20. Juin.*

Les Lardons du 22. parlent
seulement de la Trêve , & des
Souverains qui ont consenty à
l'accepter. Il semble qu'après ce
rétablissement d'union avec la
Hollande , un Auteur Hollan-
dois devroit nous traiter en Amis.
Cependant on voit dans l'un de
ces Lardons une répétition de
toutes les invectives auxquelles
j'ay répondu plusieurs fois ; &
elles sont si hors de sujet , qu'on
voit que le seul dépit que cause
la conclusion de la Neutralité , y
donne lieu. L'Auteur du Lar-
don qui accompagne celuy-là ,

déguise mieux son chagrin , & s'accommodant au temps , il a du moins la politique de louer ses Maîtres. *Il y a long-temps , dit-il , que l'Espagne auroit dû accorder quelque chose aux Prétentions de la France ; mais sa fierté naturelle , & qui est dans ce siècle si peu en état de se soutenir , l'ayant aveuglée au point de se dissimuler sa foiblesse . elle a laissé aller les choses à une extrémité , dont la seule prudence des désintéressés Arbitres de l'Europe peut les tirer . C'est dans cette pensée que la Hollande sincèrement Amie de ses Alliez , souscrit à la Trêve que la France propose . Il louë ensuite le Roy ; mais sans examiner , dit-il , s'il a raison de vouloir bien la Paix dans la plus belle saison de ses Conquestes . Il ne fait pas paroître tant de venin que ses*

Confreres , en satire ; mais il empoisonne ce qu'il dit d'avantageux , & il garde des ménagemens auprès des Etats & de celui qui le fait parler. Il mesle des Nouvelles dans ses Feüilles , & c'est à quoy je ne fais jamais aucune Réponse , mais seulement aux impostures formelles. La premiere Feuille du 26. Juin parle d'un Memoire si outrageant, présenté par l'Envoyé d'Espagne , que les Etats l'ont envoyé à leur Ambassadeur à Madrid , pour en demander satisfaction au Roy Catholique. *Le Prince d'Orange , dit la même Feuille , met ses Troupes en Corps , afin qu'elles ne soient point insultées par les Espagnols , quand ils apprendront l'acceptation de la Neutralité.* On y voit la Résolution des Etats sur cette Neu-

tralité, portée à Monsieur d'Avaux, & qu'Amsterdam rouvre aussi-tost la Caise, ce qui en marque l'utilité pour les Etats. Je suis pressé de finir, & ne dis rien des deux autres Feuilles, qui roulent à peu près sur la mesme matiere, & dont l'une est presque toute remplie des noms de ceux qui sont morts; ou qui ont esté blesez devant Luxembourg.

Je vous ay déjà parlé de l'Ambassadeur du Divan d'Alger, lors qu'il arriva à Toulon. Il est icy depuis quelques jours, avec une suite de douze Personnes, On a sçû d'eux, que jamais l'allégresse n'avoit esté si grande dans leur Ville, que lors qu'ils conclurent la Paix, qu'ils avoient demandée au Roy, & qu'ils

commencerent alors à oublier le dommage que nos Bombes y avoient fait. Il s'y est trouvé mille seize Maisons entièrement brûlées , suivant un calcul exact qu'ils en ont fait faire. Ils le disent icy publiquement à ceux qui les vont voir , & qui veulent les entretenir. Ils ajoutent, que dès que le Traité eut esté conclu , ils commencerent des Réjouïssances qui durèrent pendant plusieurs jours ; que toutes leurs Maisons furent illuminées , & qu'ils tirèrent trois cens coups de Canon à balle dans la Mer , ce qui ne se fait que rarement , & pour des choses qui leur sont de la plus grande importance. Les marques de leur joye allerent encore plus loin , puis qu'ils trait-

terent toutes les principales Dames de la Ville. Ils disent qu'ils n'ont jamais envoyé d'Ambassadeur à aucun Souverain , que de leur Religion , & que la grandeur du Roy , & la veneration qu'ils ont pour Sa Majesté , les a fait passer par dessus leurs Loix , & qu'ils le traitent de *Padischa* , qui veut dire *Empereur* , quoy qu'ils n'ayent jamais donné ce nom qu'au Grand Seigneur. Ils ont trouvé la France si peuplée depuis Toulon jusques à Paris , qu'ils ont dit que toute la Campagne n'estoit qu'une Ville.

Enfin les Hollandois ont d'un consentement unanime accepté les Propositions qu'il a plu au Roy de leur offrir pour le repos de l'Europe. Il y a tant de cho-

ses à dire là dessus pour la gloire de Sa Majesté , que comme elles me meneroient trop loin , je suis obligé de les réserver pour le Mois prochain. Je suis, Madame, Vostre, &c.

A Paris le 30. Juin 1684.

Il s'est glissé quelques fautes dans le Mercure du dernier mois, par l'application qu'on fut obligé d'avoir dès ce temps-là , pour examiner un tres-grand nombre de Relations de la Prise de Luxembourg, & de l'Affaire de Gênes , dont on n'a pû s'empêcher de faire des Volumes particuliers. On a mis *l'Hôpital des Invalides*, pour *l'Hôtel Royal des Invalides*. Monsieur l'Evesque & Comte de

238 MERCURE

Beauvais , que l'on a dit estre Frere de feu Monsieur de Fourbin , est seulement de cette Maison ; & Monsieur le Comte de Tourville , qu'on a marqué Chef d'Escadre, est Lieutenant General. Il y a aussi quelques noms défigurez dans la liste des Officiers de Marine , mais il est fort difficile que cela n'arrive pas parmy cinq cens noms propres, dont il y en a beaucoup qui sont mal écrits.



F I N.

